

EVALUATION FINALE - PROJET COGESPA Tchabal Mbabo

Titre de l'activité :	Evaluation finale du « Projet d'appui à la conservation et la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo - (COGESPA-Tchabal Mbabo)
Type d'évaluation :	Evaluation indépendante
Durée du projet	24 mois
Date début et fin du projet :	Date de début et date de fin de la période de référence : Février 2020 à Décembre 2021
Numéro du contrat :	n°02/RI/COGESPA-Tchabal Mbabo/FODER/CMR_012021
Pays ou région(s) cible(s) :	Cameroun, Région de l'Adamaoua
Période évaluée : toute la durée du projet	Février 2020 à Décembre 2021
Bailleur de Fonds : N° du contrat	CEPF FUNDS EPF-104194
Budget global du projet :	\$ 239,950.49
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles	Communautés locales et autochtones du massif forestier de Tchabal Mbabo, Ministère des Forêts et la Faune, Communes de Banyo, Commune Kontcha, Commune de Galim Tignère,
Zones de couverture du projet	Le projet couvre la zone clé de biodiversité de Tchabal Mbabo.
Taxon	Oiseau, mammifère, plantes, Reptiles
Habitat	Forêt
Corridor(s)	Le corridor de conservation concerné est Korupmba Obacha dont fait partie la ZCB de Tchabal Mbabo.
Contact évaluateur :	Angeline MODJO KAMDEM Tel : 676524709- Mail : Angeline.modjo@gmail.com

Février 2022

Table des matières

Liste des graphiques	3
Liste des tableaux	3
1-Résumé exécutif.....	5
2-Introduction - Brève présentation du projet et de sa logique	9
3-Objectifs et portée de l'évaluation	17
4-Méthodologie de l'évaluation et matériels utilisés	17
5-Limites de l'évaluation	18
6-Résultats obtenus de l'évaluation.....	19
6-1-Cartographie des répondants	19
6-2-Pertinence	20
6-3-Cohérence	22
6-4-Efficacité.....	22
6-4-1-Cadre logique des activités planifiées, livrables et leur état de réalisation	22
6-4-2- Objectifs, Activités prévues, réalisations effectuées, indicateurs/résultats	29
6-4-3-Analyse des résultats de l'évaluation	35
6-4-2-Efficience.....	39
6-4-2-1-Ressources humaines	39
6-4-2-2-Ressources financières	40
6-4-2-3-Plateformes d'information sur les activités du projet.....	40
6-4-2-4-Suivi du projet.....	40
6-4-2-5-Dispositif administratif autour projet.....	41
6-5-Effets et durabilité	41
6-5-1- Changements majeurs induits par le projet	41
6-5-2-La stratégie de durabilité des résultats obtenus	42
6-5-3-La participation élargie et l'appropriation des résultats du projet.	42
6-5-4-Le partenariat	43
6-5-5-L'implication des médias et du service de communication interne de FODER	43
6-6-La prise en compte des questions de genre	44
6-7-Les mécanismes de redevabilité et de gouvernance	44
7-Quelques manquements/faiblesses relevés	44
8-Difficultés rencontrées.....	45
9-Bonnes pratiques et leçons apprises	46
10-Conclusions et Recommandations.....	47
Conclusion	47
Recommandations/perspectives pour les prochaines phases.....	48
Bibliographie	50
Annexe 1 : Liste des informateurs-clés ayant participé à l'évaluation	52
Annexe 2: liste de présence au focus group	53

Liste des graphiques

Intitulé	Page
Figure 1: Estimation du nombre de répondants par types d'acteurs.....	19
Figure 2: Répartition des répondants par catégorie d'acteur et par sexe.....	20
Figure 3: Avis des répondants sur la pertinence du projet	21
Figure 4: Taux d'exécution par activités du projet	36
Figure 5: Taux de réalisation des livrables/indicateurs du projet.....	36
Figure 6: taux d'atteinte des objectifs/résultats du projet.....	37
Figure 7: Satisfaction des répondants sur le projet.....	38

Liste des tableaux

Intitulé	Page
Tableau 1: Composantes, activités et livrables du projet tel que planifiés.....	11
Tableau 2: objectifs/Activités prévues.....	16
Tableau 3 : Cadre logique des activités, livrables et état de réalisation.....	23
Tableau 4: Objectifs, activités prévues, réalisations effectuées et statuts des indicateurs/résultats.....	29

Sigle/Abréviation	Signification
CLGRN	: Comité Local de gestion des ressources naturelles
PFNL	: Produit forestier non ligneux
AGR	Activités génératrices de revenus
CITES	Convention on International Trade of Endangered Species of wild fauna et flora (Convention Internationale sur le commerce de espèces de faune et de flore menacées d’extinction)
OG-CITES	Organe de gestion CITES
AS- CITES	Autorité Scientifique CITES
ANAFOR	Agence Nationale des Forêts
CWCS	: Cameroon Wildlife Conservation Society
FODER	: Forêts et Développement rural
TRAFFIC	: Réseau de surveillance du commerce des espèces animales et végétales
CEPF	: Critical Ecosystem Partnership Fund
COVID 19	: Coronavirus 2019
COGESPA	: Projet d’appui à la Conservation et à la Gestion Participative du massif forestier de Tchabal Mbabo
MINFOF	: Ministère des Forêts
MoU	: Mémoire d’Entente
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société civile
DFAP	Direction de la faune et des aires protégées
DDFOF	Délégation départementale du Ministère des forêts et de la faune
FMO	Force de maintien de l’ordre

1-Résumé exécutif

FODER et TRAFFIC ont bénéficié du soutien financier du Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) pour la mise en œuvre du projet d'appui à la conservation et la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo -(COGESPA-Tchabal Mbabo). Ce projet s'inscrit dans le sillage du processus de classement du massif forestier de Tchabal Mbabo en parc national initié par le MINFOF et bloqué en 2008 à cause de l'opposition des élites et des populations riveraines. De plus, l'insuffisance de données factuelles aussi bien sur la biodiversité du massif que sur la monographie constitue autant d'autres défis à relever en vue de préserver cette biodiversité en perpétuelle dégradation sous l'effet des activités anthropiques. Par ailleurs, si des actions concertées ne sont pas menées ainsi qu'une dynamique de gestion participative mise en œuvre, les conflits entre les éleveurs de bétail et l'administration des forêts et de la faune sur l'utilisation des zones de pâturage s'accroîtront, la destruction des forêts galeries et le braconnage seront accrus, le *Prunus Africana* passera du statut de « vulnérable » au statut « en danger », la richesse faunistique de Tchabal Mbabo diminuera fortement. C'est dans ce contexte que le projet COGESPA Tchabal Mbabo se positionne pour contribuer à anticiper sur les menaces et réduire la pression sur la biodiversité à travers la promotion d'une gestion concertée et l'appui au développement d'activités économiques durables. Plus spécifiquement, le projet visait à (1) accompagner les communautés dans la gestion participative des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo; (2) améliorer le niveau de connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ; (3) renforcer les capacités des communautés riveraines sur l'exploitation durable du *Prunus africain* et bien d'autres ressources forestières.

Le projet étant arrivé à son terme, une évaluation finale s'est avérée nécessaire pour permettre d'apprécier non seulement les résultats et les performances qui ont été réalisés dans le cadre de sa mise en œuvre, mais également l'effet/impact de ce projet sur la conservation et la gestion participative du Massif Forestier de Tchabal Mbabo. L'évaluation a ainsi permis de relever que malgré des contraintes liées au contexte sanitaire et des difficultés rencontrées dans la collaboration avec certains acteurs, le projet a satisfait aux différents critères ci-après :

- **Sur la pertinence**, il ressort que les activités menées dans le cadre du projet répondaient à des besoins cruciaux identifiés (a) dans le processus de création de l'aire protégée initiée par le MINFOF et (b) dans le mode actuel de gouvernance locale autour du massif.
- (a) Le processus de transformation du massif forestier de TCHABAL MBABO en aire protégée entamé depuis plusieurs années par le MINFOF se trouvait bloqué à cause de la désinformation des communautés locales ayant entraîné l'opposition des élites et des populations. Il en est de même de l'insuffisance de données actualisées sur le potentiel de la biodiversité et sur la situation socio-économique ne permettant pas d'entreprendre des actions d'aménagement réalistes.
- (b) Le style de gouvernance dite « communautaire » jusque-là pratiqué en lieu et place d'un cadre local de concertation multi acteur pour le suivi et la gestion des ressources du massif a entraîné l'accroissement des conflits sur l'utilisation des espaces et des zones de pâturage, la destruction massive des forêts galeries et le braconnage. Ajouter à cela, l'insuffisance de connaissance des populations et des acteurs clés sur le potentiel du *Prunus Africana*, les techniques d'exploitation

durable, les avantages comparatifs et la valeur économique de cette ressource dans la zone de Tchabal.

Tous ces éléments ont été des défis auxquels la mise en œuvre du projet COGESPA a permis d'apporter une réponse en vue de préserver la biodiversité de Tchabal Mbabo et de gérer durablement les ressources naturelles dans ses environs tout en augmentant les revenus des populations.

- **Sur la cohérence**, le projet était en alignement avec les engagements du Cameroun en matière de conservation de la biodiversité et du développement durable, et ceux de FODER qui œuvre pour que la gestion participative des ressources naturelles et le développement durable soient une réalité au Cameroun.

- **Sur l'efficacité**, on note que les objectifs fixés par le projet ont été complètement atteints ainsi que les résultats attendus avec un taux d'exécution physique des activités estimé à 99% à la faveur d'une équipe pluridisciplinaire hautement compétente.
En effet, presque toutes les activités ont été réalisées, même si certaines ne l'ont pas été, et/ou incomplètement achevées en raison des contraintes multiples. Ces contraintes sont entre autres la lenteur administrative au niveau du MINFOF et la pandémie de Covid 19 qui ont occasionné le retard dans le démarrage effectif du projet. L'atelier de lancement officiel du projet n'a de ce fait pas eu lieu et a été remplacé par des réunions de concertation multi acteurs organisées dans les 3 arrondissements du projet et dans les communautés d'intervention huit mois après le démarrage des activités du projet. Aussi, l'organisation/structuration en coopératives des communautés formées à l'exploitation durable du Prunus Africana n'ont pas été entièrement réalisées. De plus, 23 membres des communautés locales cibles ont reçu la formation sur le Prunus, au lieu de 50 personnes minimum ciblées. Ce qui porte le taux de réalisation de cet indicateur à 46% seulement. Il en est de même de la légalisation de l'entité de gestion et de la formation des membres à leur rôle et responsabilité qui n'ont pas été complètement achevées. Toutes ces activités sont envisagées dans le cadre de la deuxième phase du projet en cours d'élaboration.

- **Sur l'efficience**, les ressources du projet ont été utilisées de façon optimale. Cette optimisation de la dépense a été une réalité en dépit de quelques dépassements constatés dans le budget initial et dans les rubriques relatives au personnel (avec l'adoption d'un avenant sans rallonge budgétaire). En effet, certaines lignes budgétaires ont connu des dépassements et les fonds alloués à certaines activités qui devaient être mises en œuvre sans incidence budgétaire ont été affectés à d'autres postes où le besoin se faisait ressentir. Il en est de même du recrutement du consultant devant faire l'étude sur le Prunus Africana dont les prévisions budgétaires sur la ligne concernée étaient très sous-estimées par rapport au paiement final effectué. Et pour pallier à la situation, les ressources ont été prélevées dans les lignes des ateliers avec une variation de ligne budgétaire de 8%. Au final, le budget disponible a été suffisamment maîtrisé et utilisé de manière efficiente pour la mise en œuvre des activités du projet avec un taux d'exécution financière de 100% à la date du 31 décembre 2021.

- **Sur les effets**, des changements significatifs ont été observés :

- La mise en place des CLGRN, la sensibilisation des populations à l'importance et la nécessité de préserver la biodiversité et l'adoption de codes communautaires de conservation de la biodiversité ont eu pour effets/impacts :
 - ✓ Diminution progressive de la pression sur les ressources fauniques et halieutiques à travers les barrières de pêche et de chasse installés par les CLGRN.
 - ✓ 15 cas de dénonciations effectués par les hommes et femmes des communautés en application des codes communautaires de gestion élaborés de manière participative.
 - L'éducation environnementale menée dans les établissements scolaires a suscité chez les jeunes une plus grande curiosité aux questions environnementales
 - A travers la création de l'entité de gestion (l'association Mobgat Fabouki Nokoudjé men), et la réalisation participative du micro-zonage/carte participative, les populations de Tchabal disposent désormais des instruments nécessaires de discussion, de négociation, de lobbying et plaidoyer pour une gestion durable des ressources naturelle
 - La connaissance du potentiel et de la richesse du massif grâce aux diverses études menées dans le cadre du projet, et des différents types d'aire protégées.
 - La formation des leaders communautaires sur l'exploitation durable du Prunus et sa valeur économique pour la localité a suscité chez les populations un éveil de conscience sur l'importance de cette ressource
 - Les données actuelles de suivi écologique peuvent déjà permettre d'entrevoir des scénarii d'aménagement des espèces cibles chez les mammifères, les oiseaux et les batraciens
 - Les feux de brousse ont diminué avec la sensibilisation et l'application des codes communautaires de gestion des ressources naturelles par les CLGRN
- **Sur la durabilité**, le projet a assuré sa durabilité à travers un ensemble de mécanismes incluant (i) la participation élargie et l'appropriation des résultats par les communautés à travers la mise en place des CLGRN dont l'impact a été la création d'une structure de gestion participation du massif dénommée « Mobgat Fabouki Nokoudjé men » qui signifie « Association pour le suivi, l'encadrement, la sécurisation et la pérennisation des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo, (ii) l'élaboration et l'adoption des codes communautaires de conservation ; (iii) le partenariat et la collaboration entre les acteurs, (iv) l'implication des médias et des autres outils de communication à travers le service de communication interne de FODER.
 - **Concernant la prise en compte de l'équité de genre**, le projet a fait des efforts dans ce sens, car l'évaluation a permis de noter que le taux moyen de participation et de présence des femmes dans les activités et les produits du projet tel que les 22 CLGRN et l'entité de gestion est de 18%. Cette performance est à féliciter même si elle reste en deçà des prévisions d'au moins 30% de femmes prévues.
 - **Sur les mécanismes de redevabilité et de gouvernance**, les procédures en vigueur relatives à ces mécanismes ont été observées tout le long de la mise en œuvre du projet.

Le projet a néanmoins présenté quelques **faiblesses**. Celles identifiées concernent :

- Le faible niveau d'engagement du MINFOF au début du projet ayant entraîné des blocages et le retard dans le démarrage et la mise en œuvre de certaines activités ;

- Le nombre insuffisant de membres des communautés ayant pris part à la formation sur le Prunus. 23 seulement formés au lieu d'au moins 50 personnes dans les communautés locales cibles prévues ;
- la faible prise en compte de l'égalité de genre dans la constitution des listes des participants invités aux activités du projet. Par exemple 4 femmes sur 23 membres des communautés et autorités traditionnelles ayant pris part à la formation à N'Gaoundéré sur le Prunus Africana, soit 17% de femme seulement ; 1 femme sur 10 personnes que compose le Bureau du CLGRN de Manaré, soit 10% seulement de femme ; 2 femmes sur 10 personnes que compose le Bureau du CLGRN de Tonghodji et le Bureau du CLGRN de Mayo Barkédjé, soit 20% seulement de femmes, pour ne citer que ces quelques exemples ;
- la faible collaboration de CWCS (OSC intervenant dans la zone en matière conservation) dans le projet pour des actions synergétiques ;
- Le problème sécuritaire était faiblement pris en compte dans le projet, ce qui exposait les équipes aux divers risques causés par l'insécurité permanente dans la zone d'intervention du projet du fait de la frontière avec le Nigéria (agression, enlèvement par les ravisseurs etc).

Quelques leçons apprises et bonnes pratiques ont également été identifiées à la faveur de l'évaluation :

- L'immersion de l'équipe dans les communautés et l'approche consultative et participative de travail mise en œuvre par FODER dans la zone de Tchabal a permis de créer la proximité avec les acteurs et de gagner la confiance des communautés locales et autorités traditionnelles qui souhaiteraient que le processus de classement du massif soit conduit par FODER.
- « *Le sérieux avec lequel l'équipe de FODER a travaillé sur le terrain, a fait de FODER un partenaire privilégié par les populations pour toute autre intervention future en lien avec la conservation de la biodiversité de Tchabal* » a déclaré le Lamido de Galim Tignère qui estime que dans le processus de Classement du massif, CLOVIS ZUTA sera mandaté par le collectif des lamidos pour représenter les populations dans les discussions.
- Dans le cadre des ateliers de renforcement des capacités, la modération et la facilitation des échanges doivent généralement être faites par des personnes ressources reconnues et connues des différentes communautés (afin que les barrières de langues soient brisées). Cette personne doit être capable de bien parler les langues officielles mais également locales
- La structure de gestion participative mise en place avec l'appui de FODER a favorisé le renforcement de la cohésion sociale entre les autorités traditionnelles, administratives, municipales et les élites pour un intérêt commun qui est la gestion durable du massif.
- La mobilisation et la sensibilisation des communautés locales sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de la préserver ont provoqué chez ces dernières une propension à la gestion patrimoniale des ressources naturelles de leur localité ;
- La création de l'emploi dans les villages à travers la mise en œuvre du projet a renforcé le sentiment de confiance entre la population et l'équipe de FODER
- La Prise en compte des connaissances empiriques des communautés dans la démarche de mise en œuvre du projet
- L'existence d'un mécanisme de gestion des plaintes mis en place dans le cadre du projet et diffusé dans toutes les localités d'intervention

- L'intervention médiatique des leaders communautaires après la restitution des études à Yaoundé a contribué à rassurer les leaders de Tchabal sur leur sentiment d'appropriation du projet
- La formation sur l'exploitation durable du Prunus et la certification Fair Wild qui est une garantie pour la gestion de la ressource, a donné l'occasion de favoriser des échanges en face à face entre les communautés, le secteur privé (AFRIMED) et l'administration des forêts, créant ainsi une occasion de partage d'expérience entre les communautés et les experts scientifiques.

L'analyse des données de l'évaluation a permis d'émettre **quelques recommandations** en termes de **perspectives** pour une prochaine phase d'intervention de FODER

- a. TRAFFIC et FODER devront finaliser une ou des proposition (s) de projet pour la consolidation des acquis dans le cadre de la mise en œuvre du projet sous financement CEPF ;
- b. Soutien au fonctionnement de l'entité de gestion et des CLGRN à travers la finalisation des textes, la légalisation et le coaching de proximité ;
- c. Appui à la rationalisation de l'utilisation des espaces et au développement des AGR
- d. Appui à l'organisation gestion durable du Prunus ;
- e. Au regard des résultats colossaux atteints par FODER en termes de préalables nécessaires à tout processus de classement d'une Aire protégée, FODER est encouragé à poursuivre l'appui et l'accompagnement pour le processus de Classement du massif Forestier de Tchabal Mbabo en poursuivant la collaboration avec le MINFOF et notamment la direction de la Faune et des Aires protégées ;
- f. Prendre en compte les problèmes sécuritaires dans la prochaine phase du projet en associant les FMO, les comités de vigilance, l'administration territoriale, le ministre de culte/Imam, dès le départ des initiatives à toutes les étapes ;
- g. Soutien à la création des espaces verts et soutien au développement des infrastructures sociales.

2-Introduction - Brève présentation du projet et de sa logique

Le "Projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo)", a été initié en janvier 2020 et mis en œuvre conjointement par FODER et TRAFFIC avec l'appui financier du CEPF. En effet, le massif forestier de Tchabal Mbabo joue un rôle écologique, socioéconomique et d'amélioration du climat en entretenant une grande diversité de la flore et de la faune (mammifères, oiseaux, batraciens et reptiles) ; en fournissant des produits et services écosystémiques aux populations sous forme de bois de construction, aire de pâturage, bois de chauffe et également sous forme de puits de carbone. En dépit de ces rôles et fonctions, le massif forestier de Tchabal Mbabo, subit des menaces liées notamment à la coupe abusive du bois, le braconnage, l'élevage intensif entraînant l'utilisation non durable et anarchique des aires de pâturages. Cette dégradation de la biodiversité par les activités humaines a de plus en plus des répercussions sur cet environnement. Au vue de ces sources de pression, le gouvernement du Cameroun à travers le MINFOF avait initié le processus de classement de la zone en aire protégée. Cependant, le processus avait été bloqué en 2008 par les populations et les élites qui ne se sentaient

pas pris en compte. Malgré l'arrêt du processus de classement, la dégradation du massif sous l'effet des activités anthropiques n'a pas cessé. C'est dans ce contexte que le projet COGESPA Tchabal Mbabo intervient pour contribuer à réduire les pressions sur la biodiversité du massif forestier à travers la promotion d'une gestion concertée et l'appui développement au développement d'activités économiques durables. Les objectifs spécifiques du projet sont : a) améliorer le niveau des connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ; b) faciliter de manière participative le processus de gestion concertée du massif forestier de Tchabal Mbabo; c) Renforcer les capacités des communautés riveraines sur l'exploitation durable de *P. africana*. Les activités de terrain ont été menées dans les différents arrondissements (Banyo, Kontcha, Ngalim, Tignère) que couvre le massif forestier de Tchabal Mbabo.

Les activités et livrables du projet sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Composantes, activités et livrables du projet tel que planifiés

Comp #	Component Description	Del #	Deliverable Description	Activity Description
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo	1.1	Phase 1: 3 rapports d'étude (Faune, flore et socio-économiques) sur le massif forestiers de Tchabal Mbabo sont disponibles	Réalisation des études de référence (faune, flore et socio-économique) dans et autour du massif forestier de Tchabal Mbabo
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.2	Phase 1: Un plan de zonage accompagné des cartes usages de ressources réalisé de manière participative disponible, les cartes de terroirs traditionnels villages riveraines disponibles, un rapport de formation de cartographie participative disponible	Réalisation du micro zonage
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.3	Phase 1 et 2: Un rapport d'information et sensibilisation disponible chaque trimestre, les brochures, Affiches, émissions radios, Articles, documentaire vidéo et microgrammes d'informations et de sensibilisation produits	Information et sensibilisation des parties prenantes sur le potentiel de la biodiversité, les menaces et les mesures de conservation/protection
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.4	Phase 1 & 2: une Base de données de suivi écologique disponible, un rapport trimestriel de suivi écologique disponible	Organisation du suivi écologique
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.1	Phase 1 & 2: Un rapport sur la structuration des communautés en comités locaux de gestion disponible par trimestre, Liste des membres et du comité de gestion, Procès-Verbaux et compte-rendu des séances de travail des comités locaux de gestion	Appui à la structuration des communautés riveraines en comité locaux de gestion
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.2	Phase 2: Les codes de gestion communautaire des ressources naturelles disponibles dans les villages riverains du massif forestier de Tchabal Mbabo	Elaboration et validation d'un code de gestion communautaire des ressources naturelles du massif de Tchabal Mbabo

2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.3	Phase2:Statuts et Règlement Intérieure de la structure de gestion participative du massif de Tchabal Mbabo disponible, Acte de création de la structure de gestion (Proèces Verbaux et autres documents) disponible, Rapports des rencontres multi acteurs	Appui à l'élaboration des statuts et Règlement intérieur et l'organisation de l'Assemblée constitutive de la structure de gestion participative
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.3	Phase2:Statuts et Règlement Intérieure de la structure de gestion participative du massif de Tchabal Mbabo disponible, Acte de création de la structure de gestion (Procès-Verbaux et autres documents) disponible, Rapports des rencontres multi acteurs	Mise en place et animation d'un cadre de concertation multi acteurs
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.4	Phase1&2:Note technique motivant le classement transmis au Ministre des Forêts et de la Faune, Rapport atelier de proposition classement du massif de forestier de Tchabal Mbabo, PV et compte rendus des séances de travail avec les parties prenantes	Sensibilisation des Décideurs pour la classement du massif forestier de Tchabal Mbabo en Parc National
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.1	Phase1: Un rapport d'une étude sur le potentiel et l'importance sociale du Prunus pour le gouvernement et les communautés riveraines disponible	Réaliser une étude socio-économique et une évaluation des besoins avec des incitations ciblées pour un prélèvement durable de P. africana par les communautés locales
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.2	Phase 1: Une carte de distribution spatiale de P. africana dans la zone de projet disponible	Réaliser la cartographie de P. africana dans la zone du projet
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.3	phase 1: Rapport sur les quotas maximums exploitables de P. africana dans la région disponible	Réaliser un inventaire de P. africana dans et autour du massif de Tchabal Mbabo afin de confirmer les quantités et les méthodes de récolte durables des communautés riveraines

3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.4	Phase 1: Un rapport de formation sur la collecte durable de P. africana et sur la mise en oeuvre de la norme FairWild/schéma de certification disponible	Organiser un atelier de formation sur la récolte durable de P. africana et la mise en œuvre de la norme FairWild/schéma de certification
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.5	Phase1. Un plan de gestion simplifié de P. africana selon la norme FairWild disponible	Élaborer le plan de gestion simplifié de P. africana
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.6	Phase 2: Une organisation coopérative locale créée pour la commercialisation du P. africana selon la norme FairWild	Accompagner les exploitants de P. africana dans la structuration en une organisation coopérative
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.7	Phase 2: 02 Conventions de Conservation à l'utilisation de la norme de certification Fairwild pour une conservation durable de P. africana est signée avec 2 entités d'exploitation	Identifier les entités d'exploitation pilotes et signer avec deux d'entre elles des Conventions de Conservation à l'utilisation de la norme de certification Fairwild
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.1	Capacités institutionnelles et compréhension des questions du genre au sein de FODER, contrôlées comme en témoigne la comparaison des scores des outils de suivi de la société civile (CSTT) et du genre (GTT) au début et à la fin du projet.	Remplir l'outil de suivi de la société civile et l'outil de suivi du genre par auto-évaluation
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.1	Capacités institutionnelles et compréhension des questions du genre au sein de FODER, contrôlées comme en témoigne la comparaison des scores des outils de suivi de la société civile (CSTT) et du genre (GTT) au début et à la fin du projet.	Compléter l'outil de suivi final de la société civile et l'outil de suivi du genre par auto-évaluation
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Développer, diffuser et surveiller un système de plaintes et de résolution des conflits comme présenté dans le Process Framework/Social Assessment soumis avec la proposition de projet

4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Élaborer davantage le Process Framework, pour intégrer/détailler les mesures d'atténuation formulées en consultation avec les parties prenantes locales et obtenir le renouvellement de l'accord explicite, préalable et informé des personnes affectées
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Mettre en œuvre efficacement les activités du Process Framework et du Social Assessment
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Faire un rapport sur la mise en œuvre Process Framework et du Social Assessment avec la soumission du rapport programmatique tous les mois de janvier et juillet au CEPF
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.3	Les impacts du projet suivis et démontrés, comme en témoignent l'évaluation de base soumis en début de projet, puis le rapport d'impact soumis en fin de projet.	Préparer une base de référence pour les indicateurs au niveau du portefeuille et au niveau mondial du CEPF
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.3	Les impacts du projet suivis et démontrés, comme en témoignent l'évaluation de base soumis en début de projet, puis le rapport d'impact soumis en fin de projet.	Faire le suivi régulier des indicateurs pendant la mise en œuvre du projet.

4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.4	Les supports de communication sont partagés avec la RIT par courrier électronique ou par un autre logiciel de transfert de données en ligne.	Partagez des leçons, des publications, des événements, des photos ou des vidéos avec RIT tous les trimestres avec la permission donnée aux partenaires locaux d'utiliser ce support en respectant les droits d'auteur / références correspondants.
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.4	Les supports de communication sont partagés avec la RIT par courrier électronique ou par un autre logiciel de transfert de données en ligne.	Tous les trimestres, contactez le RIT pour partager des informations sur les succès et les défis du projet, ainsi que sur les futurs événements ou opportunités de communication.
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.5	Le cadre logique et plan de travail annuel mis à jour selon les progrès réels réalisés au cours de la première phase, les éventuels changements de contexte et les recommandations formulées par le CEPF/RIT lors de leur évaluation sur le terrain.	Realiser une évaluation évaluation participative du projet avec les bénéficiaires
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.5	Le cadre logique et plan de travail annuel jour mise à jour selon les progrès réels réalisés au cours de la première phase, les éventuels changements de contexte et les recommandations formulées par le CEPF/RIT lors de leur évaluation sur le terrain.	Appui à l'organisation d'une mission d'évaluation sur le terrain pour l'équipe CEPF/RIT.

Tableau 2: objectifs/Activités prévues

Objectif Global : anticiper sur les menaces et à réduire la pression sur la biodiversité à travers la promotion d'une gestion concertée et l'appui au développement d'activités économiques durables	
Objectif spécifique 1 : accompagner les communautés dans la gestion participative des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo	Activités
	act 1.1 : la réalisation des études de référence faune, flore et socioéconomiques,
	act 1.2 : la réalisation du micro zonage,
	act 1.3 : la sensibilisation des acteurs locaux, nationaux et internationaux sur la biodiversité du massif, les opportunités
Objectif spécifique 2 : améliorer le niveau de connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo	act 1.4 : la réalisation du suivi écologique
	act 2.1 : l'appui à la structuration des communautés en comités locaux de gestion des ressources naturelles,
	act 2.2 : la rédaction et l'adoption des codes communautaires de gestion des ressources naturelles,
Objectif 3 : renforcer les capacités des communautés riveraines sur l'exploitation durable du Prunus africain et bien d'autres ressources forestières	act 2.3 : la mise en place d'un cadre de concertation multi acteur.
	act 3.1 : mener une étude de base pour mettre à jour les connaissances et informations sur le potentiel de récolte et de revenu de <i>P. africana</i> et son importance sociale pour le gouvernement et le bien-être des communautés riveraines du massif
	act 3.2 : renforcer les capacités de récolte et de gestion durables de <i>P. africana</i> grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de gestion simplifié de <i>P. africana</i> dans la zone du projet
	act 3.3 : développer des mécanismes pour un commerce équitable et transparent et le partage des avantages de <i>P. africana</i> à partir des sites identifiés du projet.

En guise d'impacts, il était attendu du projet :

- Qu'au moins 15 plans locaux de gestion élaborés de manière participative et mise en œuvre par les parties prenantes permettent de réduire les menaces sur la faune sauvage.
- Que les capacités d'au moins 50 personnes dans les communautés locales ciblées sont renforcées sur la commercialisation de *P. africana* permettant ainsi la création d'emploi et les moyens de subsistance durable
- Que l'élaboration, la validation et l'implémentation du code de gestion communautaire à travers ce projet contribuera à améliorer le niveau de connaissance et les pratiques de gestion d'environ 105 251 hectares de la zone clé de biodiversité (KBA) de Tchabal Mbabo dans le corridor de Korumpba obachap,
- Que la mise en œuvre de ce projet contribuera à la préservation des habitats critiques et la protection d'environ 200 espèces fauniques d'importance mondiale notamment *Ploceus bannermani* "Vu", *Bulbul concolore* (*Arizelocichla montana*) "NT", Fauvette forestière de Bangwa (*Bradypterus bangwaensis*) "NT", la Grive de Crossley (*Zoothera crossleyi*) "NT", l'Hyène tachetée "NT", le Singe de tantale "VU", Lion "VU", *Cardioglossa alsco* "EN", environ

14 espèces végétales dont *Prunus africana* (VU), *Khaya grandifoliola* (VU), *Lobelia columnaris*, *Millettia conraui* (EN),

- Que la mise en œuvre du plan de gestion simplifié de *Prunus africana* par au moins 20 communautés riveraines du massif de Tchabal Mbabo permettra de réduire les menaces sur cette espèce,
- Que la création de la coopérative locale des exploitants de *P. africana* permettra aux membres de la coopérative de mieux s'organiser et d'augmenter leur revenu.

3-Objectifs et portée de l'évaluation

La présente évaluation est conduite pour fournir une appréciation indépendante des résultats et performances qui ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet Tchabal Mbabo. Il est spécifiquement attendu de l'évaluation qu'elle puisse :

- Mesurer l'efficacité, l'efficience, la pertinence (y compris la réactivité) et les effets du projet ;
- Analyser les résultats, les effets et les impacts à court et à moyen terme ;
- Procéder à un examen des points clés des modalités de mise en œuvre, des défis et des réussites qui ont induits à des succès ou à des échecs ;
- Apprécier la qualité de la prise en compte des aspects transversaux : genre, gouvernance et redevabilité ;
- Documenter les leçons apprises et les meilleures pratiques identifiées lors de la mise en œuvre du projet, et identifier les pratiques permettant d'informer une prochaine phase d'intervention.

4-Méthodologie de l'évaluation et matériels utilisés

L'évaluation du projet COGESPA Tchabal Mbabo s'est faite sur la base d'une méthodologie définie en amont, laquelle a permis d'associer pour la collecte des données : la revue documentaire, des échanges soutenus par un questionnaire avec les acteurs cibles de l'évaluation qui ont livré leurs opinions sur les différents aspects du projet, lesquels ont permis de mener les analyses sur différents critères d'évaluation.

- La revue documentaire a permis d'exploiter, d'analyser, parfois en les croisant des informations secondaires tirées de la documentation du projet, en l'occurrence la proposition complète du projet COGESPA et de l'avenant, les différents rapports d'étape du projet, les rapports d'étude et articles produits ; les comptes rendus d'activités, les PV des réunions de concertation, les rapports d'ateliers et de formation et sensibilisation réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ; les rapports d'activités et d'autres documents pertinents liés à la mise en œuvre du projet.
- Des rencontres d'échange avec les personnes clés de l'équipe d'exécution physique et financière du projet au niveau de FODER et TRAFFIC à Yaoundé, Bertoua et Banyo avec qui nous avons échangé principalement sur les activités, résultats du projet et défis du projet ; le contact maintenu avec le chef de projet COGESPA à FODER tout au long de l'évaluation a permis de recueillir des compléments d'informations et d'obtenir des réponses à quelques questions soulevées par les rencontres d'autres répondants.

- La collecte d'informations qualitatives et quantitatives auprès des informateurs clés hommes et femmes, composés des acteurs et parties prenantes du projet COGESPA Tchabal Mbabo, à savoir les autorités traditionnelles (Lamido, Djaouro), Eleveurs/Bororos, agriculteurs, Chasseurs et pêcheurs, les collecteurs de PFNL, les enseignants, les femmes, les sectoriels (MINEPIA, MINFOF), les Préfets, sous-préfets et maires ; l'OSC intervenant dans la zone (CWCS).
- Les interviews téléphoniques avec quelques personnes ressources détentrices des informations ;
- L'organisation de focus groupe avec des femmes ayant été concernées directement par les activités du projet ;
- Des dispositions ont été prises pour s'assurer que les questions de genre et gouvernance imprègnent tout le processus d'évaluation. Dans cette perspective et sans perdre de vue que le projet ne visait pas la réduction des inégalités, des variables telles que le degré et la qualité de la participation des femmes aux activités, la disponibilité des données ventilées par sexe, le degré de valorisation de la contribution des femmes au projet, et les changements (positifs ou négatifs) induits par le projet sur la possibilité pour la femme d'accéder à des informations appropriées et de participer à la conservation et la préservation de la biodiversité ont été collectées. Le point de vue des femmes a également été collecté dans cette évaluation à travers de focus groupes organisés avec des femmes.

L'ensemble des informations primaires et secondaires ont fait l'objet de traitement et d'analyse. Le traitement a consisté entre autres à une relecture des résultats de la collecte, à leur recoupement, à leur filtrage et au report des données essentielles sur un fichier Excel en vue d'une exploitation aisée. L'analyse pour sa part a consisté à examiner et interpréter afin d'en dégager les aspects jugés intéressants, rechercher les corrélations et autres liens de causalité susceptibles de produire des informations statistiques lesquelles ont conduit à la description des informations, à la représentation de graphiques et permis de tirer des conclusions.

L'évaluation a couvert les 10 derniers jours du mois de Février.

5-Limites de l'évaluation

L'évaluation du projet COGESPA Tchabal Mbabo s'est heurtée au défi principal lié au temps. En effet, la réalisation d'une évaluation de projet nécessite de se familiariser avec la documentation qui est généralement assez fournie, de caler des rendez-vous avec des informateurs-clés pour des rencontres en présentiel, de concevoir des outils adaptés devant conduire à la production des livrables de qualité. Ceci implique de prévoir pour ce genre d'activité une durée conséquente. Celle allouée à l'évaluation du projet COGESPA n'était que de 10 jours incluant les jours de voyage avec des distances de parcours très longues dans les localités du projet particulièrement enclavées. Ce défi temps n'a pas permis de toucher l'ensemble des informateurs-clés ciblés dans les 3 arrondissements au début de l'évaluation. De même, certains informateurs contactés par mail n'ont pas envoyé des informations.

6-Résultats obtenus de l'évaluation

6-1-Cartographie des répondants

Au début de cette enquête, une liste des catégories d'acteurs composées d'informateurs-clés des deux sexes identifiés a été dressée. Ces informateurs ont été contactés et rencontrés physiquement en fonction de leur disponibilité, certains ont été entretenus par téléphone et d'autres ont répondu au questionnaire envoyé via mail dans le cadre de l'évaluation du projet Tchabal Mbabo. Au final 79 personnes ont effectivement pris part à cette évaluation du projet. L'estimation en pourcentage par type d'acteurs permet de constater que le groupe le plus important ayant répondu aux questions d'évaluation a été le groupe des communautés locales et autochtones composé d'hommes et de femmes qui a lui seul représente les 67%. Les informations contenues dans la figure ci-dessous sont représentatives de la situation ainsi décrite.

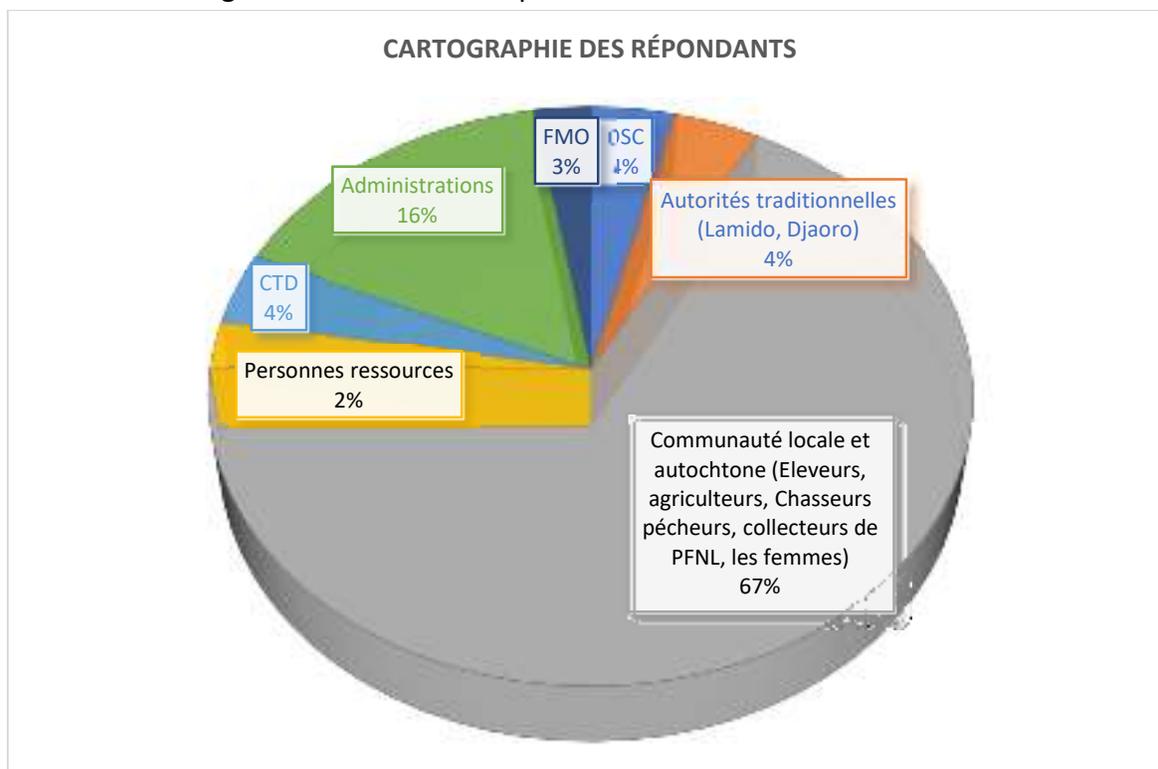


Figure 4: Estimation du nombre de répondants par types d'acteurs

Une répartition des répondants à l'évaluation par catégorie d'acteurs et par sexe indique une forte représentation des femmes à hauteur de 35% des membres des communautés locales ayant participé à 'évaluation. Par contre aucune femme représentant l'autorité traditionnelle (Lamido et Djaoro) n'a participé à l'évaluation. On peut aisément comprendre que la culture dans l'extrême nord n'accorde pas de place aux femmes pour le Lamidat. Bien que la parité entre les sexes n'ait pas été atteinte dans la présente évaluation, elle a tout au moins été recherchée dans l'optique d'offrir aux femmes et aux hommes des différentes catégories d'acteurs, les mêmes chances d'exprimer leurs avis.

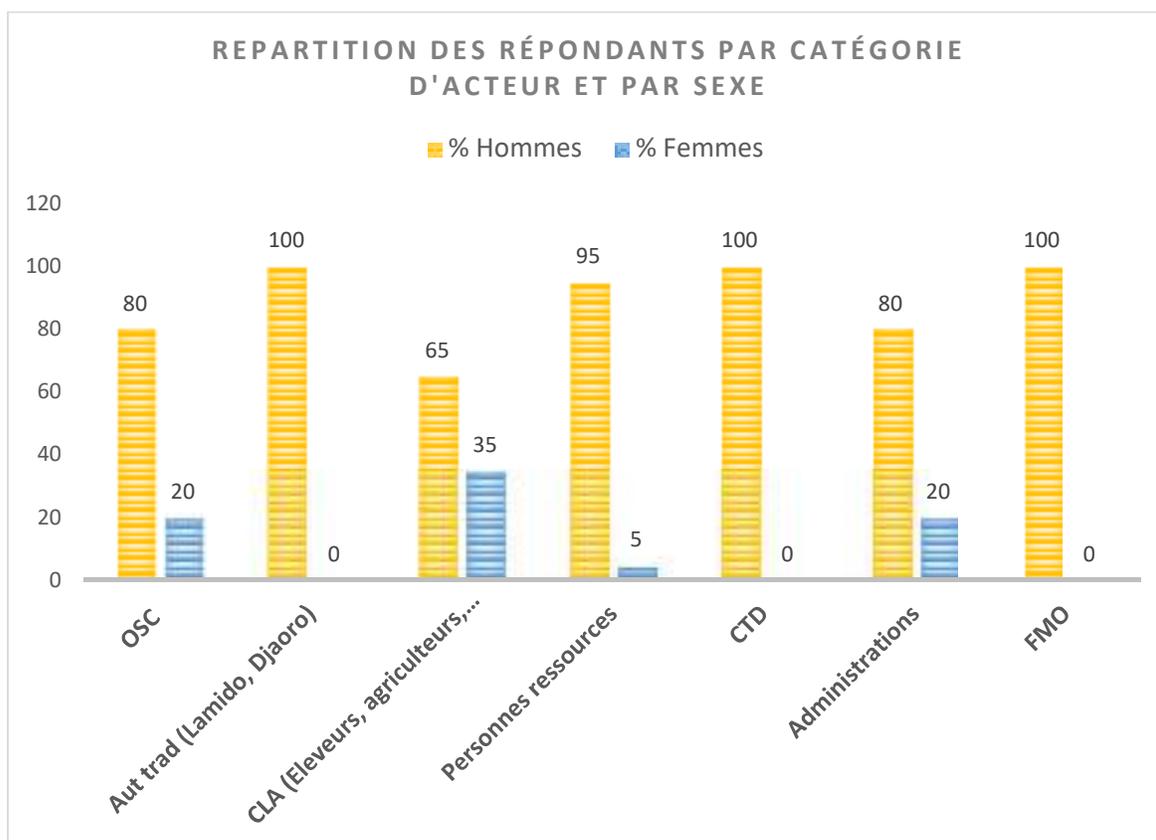


Figure 5: Répartition des répondants par catégorie d'acteur et par sexe

6-2-Pertinence

L'analyse de la pertinence oblige un rappel du contexte du projet pour indiquer que le "Projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo)", a été élaboré et mis en œuvre depuis 2020 par FODER et TRAFFIC dans un contexte marqué par la dégradation excessive et continue du massif. Pourtant le massif forestier de Tchabal Mbabo à l'exemple des autres zones de forte biodiversité à travers le monde, joue un très rôle sur le plan écologique, socioéconomique et d'amélioration du climat en

entretenant une grande diversité de la flore et de la faune (mammifères, oiseaux, batraciens et reptiles), en fournissant des produits et services écosystémiques aux populations sous forme de bois de construction, aire de pâturage, bois de chauffe et également sous forme de puits de carbone. Au vue de ces sources de pression, le gouvernement du Cameroun à travers le MINFOF avait initié le processus de classement de la zone en aire protégée. Cependant, le processus avait été bloqué en 2008 par les populations et les élites qui n'étaient pas sensibilisées et préparées au processus. Et entre temps la dégradation du massif se poursuit irréversiblement sous l'effet des activités anthropiques. C'est dans ce contexte que le projet COGESPA Tchabal Mbabo intervient pour contribuer à réduire les pressions sur la biodiversité du massif forestier à travers l'amélioration du niveau des connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ; la facilitation participative du processus de gestion concertée du massif forestier de Tchabal Mbabo; le renforcement des capacités des communautés riveraines sur l'exploitation durable de *P. africana*.

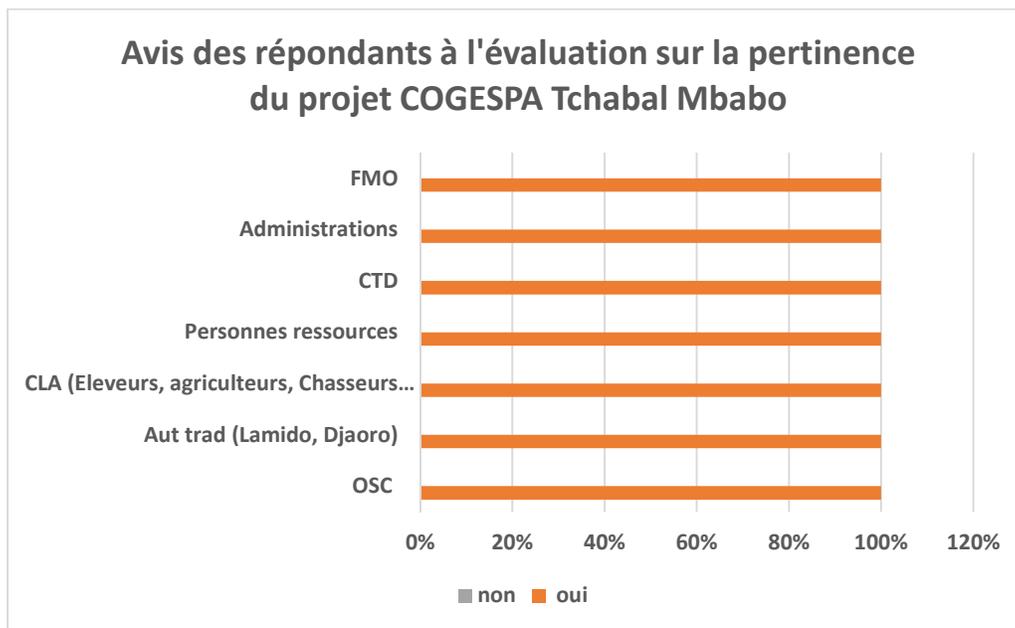


Figure 6: Avis des répondants sur la pertinence du projet

Au regard de la figure 3 ci-dessus, tous les répondants, c'est-à-dire 100% de personnes ayant pris part à l'évaluation, ont indiqué que le projet COGESPA Tchabal Mbabo avait tout le potentiel pour répondre aux besoins et préoccupations des communautés et des élites face à l'idée du classement du massif par le MINFOF et aux raisons qui avaient été avancées par ces derniers pour bloquer le processus en 2008. Le projet a ainsi permis la sensibilisation des communautés locales sur la connaissance du potentiel de la biodiversité du massif et la nécessité de préserver les ressources naturelles qu'il contient pour leur propre bien être ; de disposer de toutes les études de base nécessaires préalables au classement du massif ; la création des CLGRN pour réfléchir aux problèmes liés aux ressources naturelles du terroir ; l'organisation des communautés et des

acteurs locaux en entité de gestion des ressources naturelles du massif ; l'élaboration des cartes participatives et l'adoption d'un code communautaire de conservation de la biodiversité et les activités de renforcement des capacités. En conclusion de ces analyses, le projet a été jugé pertinent.

6-3-Cohérence

L'intervention menée dans le cadre du projet COGESPA Tchabal Mbabo se trouve justifiée par l'engagement du Cameroun via le MINFOF en matière de conservation de la biodiversité et du développement durable. Et la volonté de garantir une gestion participative des ressources naturelles à travers la prise en compte des avis, des besoins et des intérêts des communautés locales et autochtones dans tout processus de classement d'un massif forestier en Aire protégée. Le projet cadre avec la mission de FODER qui consiste à créer un cadre propice au développement durable, à travers des actions visant à garantir la justice et l'équité, les droits et la démocratie, la gestion transparente, participative et durable des ressources naturelles, la préservation de la diversité biologique et l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement. TRAFFIC qui est le partenaire de mise en œuvre du projet est la principale organisation non gouvernementale travaillant au niveau mondial sur le commerce des animaux et des plantes sauvages, dans le contexte de la conservation de la biodiversité et du développement durable. Ces éléments permettent de conclure que le projet était en bonne adéquation avec les missions et engagements des parties prenantes.

6-4-Efficacité

Sous réserve des activités ayant accusées un retard dans la mise en œuvre du fait de la pandémie de la COVID 19 et du blocage par le MINFOF, et des activités incomplètement achevées en raison de certaines contraintes structurelles, le projet a réalisé l'ensemble des activités convenues dans le cadre de l'accord conclu avec le partenaire technique et financier à savoir CEPF. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de cette réalité qui sera suivi d'une analyse dont le but sera de mettre en lumière les forces et éventuellement les écarts constatés notamment en ce qui concerne la réalisation des activités ainsi que l'atteinte des objectifs. L'analyse inclura des commentaires/explications visant à faciliter la compréhension du lecteur.

6-4-1-Cadre logique des activités planifiées, livrables et leur état de réalisation

Tableau 3 : Cadre logique des activités, livrables et état de réalisation

Comp #	Component Description	Del #	Deliverable Description	Activity Description	Niveau de mise en œuvre
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.1	Phase 1: 3 rapports d'étude (Faune, flore et socio-économiques) sur le massif forestiers de Tchabal Mbabo sont disponibles	Réalisation des études de référence (faune, flore et socio-économique) dans et autour du massif forestier de Tchabal Mbabo	Entièrement Réalisé
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.2	Phase 1: Un plan de zonage accompagné des cartes usages de ressources réalisé de manière participative disponible, les cartes de terroirs traditionnels villages riveraines disponibles, un rapport de formation de cartographie participative disponible	Réalisation du micro zonage	Partiellement Réalisé (85%)
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.3	Phase 1 et 2: Un rapport d'information et sensibilisation disponible chaque trimestre, les brochures, Affiches, émissions radios, Articles, documentaire vidéo et microgrammes d'informations et de sensibilisation produits	Information et sensibilisation des parties prenantes sur le potentiel de la biodiversité, les menaces et les mesures de conservation/protection	Entièrement Réalisé
1	Amélioration des connaissances du public sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo ;	1.4	Phase 1 & 2: une Base de données de suivi écologique disponible, un rapport trimestriel de suivi écologique disponible	Organisation du suivi écologique	Entièrement Réalisée
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.1	Phase 1 & 2: Un rapport sur la structuration des communautés en comités locaux de gestion disponible par trimestre, Liste des membres et du comité de gestion, Procès-Verbaux et compte-rendu des	Appui à la structuration des communautés riveraines en comité locaux de gestion	Entièrement Réalisé

			séances de travail des comités locaux de gestion		
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.2	Phase 2: Les codes de gestion communautaire des ressources naturelles disponibles dans les villages riverains du massif forestier de Tchabal Mbabo	Elaboration et validation d'un code de gestion communautaire des ressources naturelles du massif de Tchabal Mbabo	Entièrement Réalisé
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.3	Phase2:Statuts et Règlement Intérieur de la structure de gestion participative du massif de Tchabal Mbabo disponible, Acte de création de la structure de gestion (Procès-Verbaux et autres documents) disponibles, Rapports des rencontres multi acteurs	Appui à l'élaboration des statuts et Règlement intérieur et l'organisation de l'Assemblée constitutive de la structure de gestion participative	Entièrement Réalisé
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.3	Phase2:Statuts et Règlement Intérieur de la structure de gestion participative du massif de Tchabal Mbabo disponible, Acte de création de la structure de gestion (Procès-Verbaux et autres documents) disponible, Rapports des rencontres multi acteurs	Mise en place et animation d'un cadre de concertation multi acteurs	Entièrement Réalisé
2	Facilitation du Classement du Massif de Tchabal Mbabo en Aire Protégée	2.4	Phase1&2:Note technique motivant le classement transmis au Ministre des Forêts et de la Faune, Rapport atelier de proposition classement du massif de forestier de Tchabal Mbabo, PV et compte rendus des séances de travail avec les parties prenantes	Sensibilisation des Décideurs pour le classement du massif forestier de Tchabal Mbabo en Parc National	Entièrement Réalisée.

3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.1	Phase1: Un rapport d'une étude sur le potentiel et l'importance sociale du Prunus pour le gouvernement et les communautés riveraines disponible	Réaliser une étude socio-économique et une évaluation des besoins avec des incitations ciblées pour un prélèvement durable de P. africana par les communautés locales	Entièrement Réalisé
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.2	Phase 1: Une carte de distribution spatiale de P. africana dans la zone de projet disponible	Réaliser la cartographie de P. africana dans la zone du projet	Entièrement Réalisé
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.3	phase 1: Rapport sur les quotas maximums exploitables de P. africana dans la région disponible	Réaliser un inventaire de P. africana dans et autour du massif de Tchabal Mbabo afin de confirmer les quantités et les méthodes de récolte durables des communautés riveraines	Entièrement Réalisé
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.4	Phase 1: Un rapport de formation sur la collecte durable de P. africana et sur la mise en oeuvre de la norme FairWild/schéma de certification disponible	Organiser un atelier de formation sur la récolte durable de P. africana et la mise en œuvre de la norme FairWild/schéma de certification	Entièrement Réalisé
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.5	Phase1. Un plan de gestion simplifié de P. africana selon la norme FairWild disponible	Élaborer le plan de gestion simplifié de P. africana	Non réalisé en l'état, mais l'activité a été substituée par les directives d'aménagement en attendant que les titres soit attribués par le MINFOF pour l'élaboration des plans simplifié de gestion du prunus qui est une essence CITES

3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.6	Phase 2: Une organisation coopérative locale créée pour la commercialisation du P. africana selon la norme FairWild	Accompagner les exploitants de P. africana dans la structuration en une organisation coopérative	Non réalisée : le Prunus étant une essence de la CITES, il obéit à une réglementation spécifique coordonnée par l'organe de gestion CITES (MINFOF) et l'Autorité scientifique CITE flore (ANAFOR)
3	Renforcement des capacités pour l'exploitation durable du Prunus	3.7	Phase 2: 02 Conventions de Conservation à l'utilisation de la norme de certification Fairwild pour une conservation durable de P. africana est signée avec 2 entités d'exploitation	Identifier les entités d'exploitation pilotes et signer avec deux d'entre elles des Conventions de Conservation à l'utilisation de la norme de certification Fairwild	Non réalisé en l'état: le Prunus étant une essence de la CITES, il obéit à une réglementation spécifique coordonnée par l'organe de gestion CITES (MINFOF) et l'Autorité scientifique CITE flore (ANAFOR)
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.1	Capacités institutionnelles et compréhension des questions du genre au sein de FODER, contrôlées comme en témoigne la comparaison des scores des outils de suivi de la société civile (CSTT) et du genre (GTT) au début et à la fin du projet.	Remplir l'outil de suivi de la société civile et l'outil de suivi du genre par auto-évaluation	Entièrement Réalisé
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.1	Capacités institutionnelles et compréhension des questions du genre au sein de FODER, contrôlées comme en témoigne la comparaison des scores des outils de suivi de la société civile (CSTT)	Compléter l'outil de suivi final de la société civile et l'outil de suivi du genre par auto-évaluation	Entièrement Réalisé

			et du genre (GTT) au début et à la fin du projet.		
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Développer, diffuser et surveiller un système de plaintes et de résolution des conflits comme présenté dans le Process Framework/Social Assessment soumis avec la proposition de projet	Entièrement Réalisé.
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Élaborer davantage le Process Framework, pour intégrer/détailler les mesures d'atténuation formulées en consultation avec les parties prenantes locales et obtenir le renouvellement de l'accord explicite, préalable et informé des personnes affectées	Entièrement Réalisé
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Mettre en œuvre efficacement les activités du Process Framework et du Social Assessment	Entièrement Réalisé

4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.2	Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires et évaluation sociale des populations autochtones mis à jour, mis en œuvre et surveillé avec rapport au CEPF en juillet et janvier.	Faire un rapport sur la mise en œuvre Process Framework et du Social Assessment avec la soumission du rapport programmatique tous les mois de janvier et juillet au CEPF	Entièrement Réalisé
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.3	Les impacts du projet suivis et démontrés, comme en témoignent l'évaluation de base soumis en début de projet, puis le rapport d'impact soumis en fin de projet.	Préparer une base de référence pour les indicateurs au niveau du portefeuille et au niveau mondial du CEPF	Non réalisé : Une étude base line n'avait pas été réalisé en début du projet
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.3	Les impacts du projet suivis et démontrés, comme en témoignent l'évaluation de base soumis en début de projet, puis le rapport d'impact soumis en fin de projet.	Faire le suivi régulier des indicateurs pendant la mise en œuvre du projet.	Entièrement Réalisé
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.4	Les supports de communication sont partagés avec la RIT par courrier électronique ou par un autre logiciel de transfert de données en ligne.	Partagez des leçons, des publications, des événements, des photos ou des vidéos avec RIT tous les trimestres avec la permission donnée aux partenaires locaux d'utiliser ce support en respectant les droits d'auteur / références correspondants.	Entièrement Réalisé
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.4	Les supports de communication sont partagés avec la RIT par courrier électronique ou par un autre logiciel de transfert de données en ligne.	Tous les trimestres, contactez le RIT pour partager des informations sur les succès et les défis du projet, ainsi que sur les futurs événements ou opportunités de communication.	Entièrement Réalisé

4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.5	Le cadre logique et plan de travail annuel jour mise à jour selon les progrès réels réalisés au cours de la première phase, les éventuels changements de contexte et les recommandations formulées par le CEPF/RIT lors de leur évaluation sur le terrain.	Appui à l'organisation d'une mission d'évaluation sur le terrain pour l'équipe CEPF/RIT.	Entièrement Réalisé
4	Gestion de projet du CEPF et suivi de la conformité Calendrier	4.5	Le cadre logique et plan de travail annuel mis à jour selon les progrès réels réalisés au cours de la première phase, les éventuels changements de contexte et les recommandations formulées par le CEPF/RIT lors de leur évaluation sur le terrain.	Réaliser une évaluation participative du projet avec les bénéficiaires	Entièrement Réalisé

6-4-2- Objectifs, Activités prévues, réalisations effectuées, indicateurs/résultats

Tableau 4: Objectifs, activités prévues, réalisations effectuées et statuts des indicateurs/résultats

Objectif Global : Anticiper sur les menaces et à réduire la pression sur la biodiversité à travers la promotion d'une gestion concertée et l'appui au développement d'activités économiques durables			
Activités Planifiées	Statuts	Réalisation effectuées	Indicateur/résultat
Objectif spécifique 1 : Accompagner les communautés dans la gestion participative des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo			Atteint
act 1.1 : la réalisation des études de référence faune, flore et socioéconomiques, et restitution	Exécuté	Cette activité avait démarré au mois d'Octobre 2020 avec la descente sur le terrain de l'équipe de biologistes de FODER constituée de deux mammologues, d'un Ornithologue et d'un botaniste a été complétée par la descente de l'équipe du consultant constituée d'un mammalogue et son aide, d'un botaniste et son aide, d'un ornithologue et son aide, des biologistes du projet et guide porte locaux. Cette équipe a procédé à la collecte préliminaire des données biologiques de début de saison de pluie afin de compléter celle qui avait été faite en saison sèche. Du 04 Avril au 05 Mai 2021, s'est déroulée une mission de réalisation des études de référence faune, flore	Réalisé

		<p>et socioéconomique du massif forestier de Tchabal Mbabo. Le consultant en charge de la réalisation des études de référence (faune, flore et socio-économique) avait déjà déployé sur le terrain dès Novembre 2020 une partie de son équipe notamment l'Expert Herpétologue et son assistant du fait que la saison était également propice à la collecte des données herpétologiques. La collecte des socio-économiques avait débuté sur le terrain depuis le 13 Janvier 2021 et s'achève en février.</p> <p>L'atelier de restitution des études de référence aux parties prenantes s'est déroulé le 27 juillet 2021, à Yaoundé. et a réuni 35 personnes, issues de l'administration des organisations de la société civile (OSC) adressant les questions de conservation, des partenaires techniques et financiers (Union Européenne, GIZ ProFE), des représentants des populations locales (le représentant du Lamido de Dodeo, le Lamido de Lompta et ses 2 notables, le représentant du Lamido de Galim, le porte-parole des communautés de Sambolabo, le représentant du Lamido de Banyo), du secteur privé, de la recherche, de l'OG CITES et des médias. Au cours de cet atelier les résultats de l'évaluation de la situation socio-économique et culturelle, l'étude de référence de la faune mammalienne, aviaire et herpétologique, l'évaluation de la diversité floristique et l'étude de la filière <i>prunus africana</i> réalisés dans et autour du massif forestier de Tchabal Mbabo ont été présentés aux participants. L'atelier a été également l'occasion de discuter avec les différents acteurs intervenants dans la zone, sur les différentes stratégies/approches de gestion durable du massif forestier de Tchabal Mbabo.</p>	
act 1.2 : la réalisation du micro zonage,	Exécuté	<p>L'activité de cartographie participative avait débuté entre 07 et le 16 Décembre 2020 dans les villages Mayo Lelewal, Foungoi et à Sambolabo. Puis a suivi une deuxième phase organisée du 25 Mai au 17 Juin 2021 dans les arrondissements de Kontcha, Galim-Tignère, Mayo-Baléo et Banyo et plus précisément dans les villages : Mayo Barkedje, Lougga Koumbi, Dodeo, Dargum, Mayo Dargum, Dongowa, Sangodji, Loggue Yim, Walde Kaé, Laiga, Bardjara (Kontcha), Lompta, Mbontadjé, Assawé Goppo et Mbabo (Galim-Tignère). Elle a consisté à l'obtention du consentement des communautés, la sélection des leaders communautaires, la formation des leaders à la cartographie participative, le diagnostic participatif des ressources naturelles et les usages, le dessin de la carte de terroir traditionnel par les cartographes locaux, la collecte des données GPS par les cartographes locaux, la production de la carte géo référencée par le géomatique du Projet.</p>	Réalisé

<p>act 1.3 : la sensibilisation des acteurs locaux, nationaux et internationaux sur la biodiversité du massif, les opportunités</p>	<p>Exécuté</p>	<p>Cette activité qui a commencé depuis le premier semestre et a continué pendant ce second semestre et le troisième semestre. Elle a consisté à la production des outils de communication et de sensibilisation. Notamment, la boîte à images, l’affiche sur « Le mécanisme des plaintes » (Français et Arabe), le News-letter, Spots publicitaires sur les Comités Locaux de Gestion (CLG) des ressources naturelles (en langue locale), le Briefing News (CLIP-COGESPA) et plusieurs articles. Ces outils ont été utilisés lors des séances de sensibilisation avec les populations riveraines du massif avec l’appui des chefs des villages et des leaders communautaires. La sensibilisation était surtout axée sur la richesse de la biodiversité et les potentiels menaces qui pèsent sur le massif forestier de Tchabal Mbobo, en vue d’amener ces populations à prendre conscience de cet état des choses et à s’impliquer dans la gestion durable de leurs ressources naturelles.</p>	<p>Réalisé</p>
<p>act 1.4 : la réalisation du suivi écologique</p>	<p>Exécuté</p>	<p>L’activité de cartographie été réalisée du 07 au 16 Décembre 2020 dans les villages Mayo Lelewal, Foungoi et à Sambolabo. Elle a consisté à l’obtention du consentement des communautés, la sélection des leaders communautaires, la formation des leaders à la cartographie participative, le diagnostic participatif des ressources naturelles et les usages, le dessin de la carte de terroir traditionnel par les cartographes locaux, la collecte des données GPS par les cartographes locaux, la production de la carte géo référée par le géomatique du Projet</p>	<p>Réalisé</p>
<p>Objectif spécifique 2 : Améliorer le niveau de connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo</p>			<p>Atteint</p>
<p>act 2.1 : l’appui à la structuration des communautés en comités locaux de gestion des ressources naturelles,</p>	<p>Exécuté</p>	<p>A la suite du diagnostic de l’utilisation des ressources naturelles du massif forestier Tchabal Mbabo et la sensibilisation sur les menaces qui pèsent sur les services que procurent le massif forestier, les communautés ont pris conscience de la nécessité de s’organiser pour mieux gérer ces ressources. Le diagnostic a permis aux populations de la zone du projet d’identifier neuf ressources comme faisant partie des ressources naturelles qu’elles utilisent. Il s’agit (i) du bétail (Bovin, ovin, Caprin) ; (ii) des terres agricoles ; (iii) des pâturages ; (iv) des arbres utilisés comme bois d’oeuvre ou bois énergie ; (v) les produits forestiers non ligneux (Exemple : les écorces du Pygum <i>Prunus africana</i>, les racines du Ronier <i>Borassus aethiopicum</i>) ; (vi) l’eau ; (vii) la faune sauvage ; (viii) les minerais (Exemple : l’or) et (ix) la forêt.</p> <p>Après la sensibilisation sur l’organisation des communautés en Comités Locaux de Gestion des Ressources Naturelles (CLGRN), 14 villages avaient sollicité l’accompagnement pour s’organiser en CLGRN et 8 autres villages ont faits la même</p>	<p>Réalisé</p>

		<p>demarche portant le nombre de CLGRN à 22. Ainsi 22 villages ont été accompagnés dans la création de 22 CLGRN. Ces CLGRN comptent environ 50% des membres des CLGRN soit des femmes soit des membres de la minorité et peuple autochtone Bororos (20% de femmes et 30% de Bororos).</p> <p>Au cours de 22 réunions de travail, les capacités des membres de CLGRN ont été renforcées notamment en ce qui concerne le rôle des CLGRN. La formation s’est faite au moyen d’un manuel de formation conçu pour la circonstance. Cette formation a permis de définir le CLGRN, donner son rôle et son processus de mise en place.</p>	
act 2.2 : la rédaction et l’adoption des codes communautaires de gestion des ressources naturelles,	Exécuté	<p>Les populations du massif forestier de Tchabal Mbabo représentés par les Lamidats de Banyo, Lompta, Galim et Dodéo ainsi que les chefferies de troisièmes degrés, les vingt-deux (22) comités locaux de gestion des ressources naturelles (CLGRN) et les autres forces vives du massif, dans le cadre de la gestion participative et durable des ressources naturelles de Tchabal Mbabo ont élaboré les codes communautaires de gestion des ressources naturelles et ont décidé d’adopter ces règles qui régiront les ressources naturelles de leur Terroir. Ce code marque l’engagement et les efforts fournis par les populations pour gérer leur seul “bien” qui est la nature. Ces codes ont été adopté de manière participative au cours d’un atelier organisé les 22 et 23 Décembre 2021 au Lamidat de Galim Tignère</p>	Réalisé
act 2.3 : la mise en place d’un cadre de concertation multi acteur.	Exécuté	<p>Après la création des comités de gestion locaux dans les différents villages riverains de la zone du projet, des réunions de concertation ont été organisées en vue d’accompagner les parties prenantes, notamment, le MINFOF, la Mairie de Banyo, les communautés locales et autochtones, les OSC locales, les autorités traditionnelles, les associations des éleveurs de Bétail, les hommes politiques et autres acteurs, pour la création d’une structure de gestion participative du massif de Tchabal Mbabo. Ceci permettrait une bonne représentativité et participation des différentes parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles de la zone du projet. L’approche méthodologique consistait en l’organisation des réunions de concertations ainsi que des réunions formelles et informelles avec les parties prenantes.</p> <p>La sensibilisation des décideurs pour le classement du massif de Tchabal Mbabo en aire protégée a consisté à organiser plusieurs réunions avec le Ministère des Forêts et de la faune, FODER, TRAFFIC et l’OSC CWCS (Cameroon Wildlife Conservation Society) à N’Gaoundéré et Yaoundé. Au cours de ces réunions les aspects suivants ont</p>	Réalisé

		été présentés et discutés : i) Présentation du processus de classement d'une zone en Aire protégée présenté par le MINFOF, ii) présentation de la feuille de route pour le classement du massif du Tchabal Mbabo par le MINFOF, iii) contraintes et difficultés rencontrées lors du processus de classement lancé en 2008 par le MINFOF, iv) présentation du projet COGESPA par FODER et TRAFFIC, v) conditions minima requises pour déclencher le processus de classement par le MINFOF, vi) contributions de FODER/TRAFFIC et CWCS au classement du massif forestier (tous les participants), vii) les rôles de FODER/TRAFFIC et CWCS dans le processus de classement (tous les participants). Deux réunions ont été organisées respectivement 17/05/2021 à La délégation régionale des forêts et de la faune de l'Adamaoua à N'Gaoundéré et le 27 Juillet 2021 (Meumi palace, Yaoundé). Ces réunions ont également permis aux communautés de faire part à l'état de leur vision quant au processus de classement	
Objectif 3 : renforcer les capacités des communautés riveraines sur l'exploitation durable du <i>Prunus</i> africain et bien d'autres ressources forestières			Partielleme nt atteint
act 3.1 : mener une étude de base pour mettre à jour les connaissances et informations sur le potentiel de récolte et de revenu de <i>P. africana</i> et son importance sociale pour le gouvernement et le bien-être des communautés riveraines du massif	Exécuté	En Mars 2021, l'étude de base sur le <i>Prunus africana</i> a été menée. La méthodologie de collecte des données dans le cadre de l'étude de la filière <i>Prunus africana</i> dans le massif forestier de Tchabal Mbabo s'est déclinée en trois phases: l'analyse documentaire; l'acquisition, le traitement et l'analyse numérique des images satellitaires; et la collecte des données de terrain.	Réalisé
act 3.2 : renforcer les capacités de récolte et de gestion durables de <i>P. africana</i> grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de gestion simplifié de <i>P. africana</i> dans la zone du projet	Exécuté	Un atelier de formation sur la récolte et la gestion durable du prunus Africana s'est déroulée à Ngaoundéré du 08 au 09 Novembre 2021 à Idéal Hôtel, ceci dans une démarche inclusive avec tous les acteurs impliqués dans l'exploitation et la gestion du <i>Prunus africana</i> dans le massif forestier Tchabal Mbabo. L'objectif général de cet atelier était de renforcer les capacités des différents acteurs intervenant dans la chaîne d'exploitation du <i>Prunus africana</i> , afin de promouvoir une exploitation et une gestion durables de cette espèce dans le Massif Forestier de Tchabal Mbabo. D'une manière spécifique, l'atelier a permis d'informer les acteurs sur la législation et l'état des lieux de <i>Prunus africana</i> au Cameroun, de former les acteurs sur les	Réalisé mais en termes d'indicateur le nombre de membres de communaut é ayant

		techniques d'exploitation et de gestion durables de <i>Prunus africana</i> , et de présenter les avantages (Certification FairWild) liés à l'exploitation du <i>Prunus africana</i> .	participé à la formation ne représente que 46% de la cible prévue
act 3.3 : développer des mécanismes pour un commerce équitable et transparent et le partage des avantages de <i>P. africana</i> à partir des sites identifiés du projet.	Exécuté	<p>Un document qui donne les directives en vue d'une gestion durable et plus rentable des populations de <i>Prunus africana</i> dans le massif forestier de Tchabal Mbabo (MFM) a été élaboré. Les données présentées proviennent des différents rapports d'études menées dans le cadre des différentes initiatives de conservation/développement conduites dans la zone depuis un certain nombre d'années et dont les plus importantes sont le Programme OIBT-CITES, le projet COGESPA, et le Programme CITES sur les espèces d'arbres et l'éléphant d'Afrique (CTSP).</p> <p>Les actions à mener dans le cadre de cette directive d'aménagement peuvent être regroupées en quatre groupes d'activités présentés dans la suite logique suivante : (1) concertation entre les différentes parties en vue de la prise de décision sur le type d'aménagement/exploitation à mener dans le Massif de Tchabal Mbabo, attribution des titres forestiers aux parties prenantes selon l'alternative choisie, (2) conduite des études socioéconomiques plus poussées et des inventaires d'aménagement à des taux de sondage requis pour mieux apprécier les structures des populations et les paramètres dendrologiques, (3) élaboration des plans simples de gestion (PSG) de <i>Prunus</i>, (4) mise en oeuvre des PSG élaborés. Les expériences menées et les résultats obtenus dans le cadre du Programme CTSP ont révélé qu'un inventaire d'aménagement de <i>Prunus africana</i> dans ces zones couplé avec les études socioéconomiques coûterait entre 7 et 10 USD/ha selon la précision et la géomorphologie du terrain. Si l'on applique ces coûts aux 16 000 ha du MFM qui inclue la zone d'altitude de 1500 -2100 m, l'élaboration du PSG va nécessiter la mobilisation d'environ 160 000 USD. La conduite des inventaires d'exploitation devra nécessiter en moyenne 20 000 USD/an.</p>	Réalisé, en remplaçant l'activité initiale par la production d'un document sur les directives d'aménagement du P.African

6-4-3-Analyse des résultats de l'évaluation

- **Informations contenues dans le tableau des activités**

Il ressort de la lecture des tableaux 3 et 4 ci-dessus que certaines activités planifiées n'ont pas été réalisées et d'autres incomplètement achevées ou substituées par d'autres réalisations pour des raisons justifiées. Il s'agit de :

- l'élaboration du plan de gestion simplifié de *P. africana*, l'accompagnement des exploitants de *P. africana* dans la structuration en une organisation coopérative et l'identification des entités d'exploitation pilotes et la signature des conventions de conservation à l'utilisation de la norme de certification Fairwild. Ce groupe d'activité en lien avec le *Prunus Africana* a été remplacé par la production d'un document sur les directives d'aménagement du *Prunus* qui est une essence CITES. A noter que la gestion des essences CITES est organisée par une réglementation spécifique sous la coordination de l'OG CITES Fore qui est le MINFOF et de l'AS CITES Flore qui est l'ANAFOR. Les plans simples de gestion devront être produits lorsque les titres d'exploitation du *Prunus* seront attribués dans la zone de Tchabal par le MINFOF étant donné qu'AFRIMED qui intervenait dans la zone a arrêté ses activités d'exploitation depuis 2015.
- Le renforcement des capacités de récolte et de gestion durables de *P. africana* grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de gestion simplifié de *P. africana* dans la zone du projet (Act 3.2) n'a pas pu satisfaire à l'indicateur « au moins 50 membres de communautés formés ». Seulement 23 membres des communautés cibles ont été touchés par cette formation, soit 46% de réalisation de l'indicateur. L'activité 3.3 n'a pas également été réalisée tel que prévu étant donné que la planification du Projet n'avait pas tenu compte de ce que le *Prunus* est une Essence CITES qui a ses règles de gestion. Elle a été substituée par des directives d'aménagement élaborées pour le *Prunus* tel que mentionné plus haut.

En dehors de ces quelques activités sus mentionnées, l'ensemble des activités prévues du projet sur la période évaluée ont toutes été exécutées portant ainsi le taux moyen d'exécution du projet à 99%, comme le montre de manière graphique la figure ci-dessous.

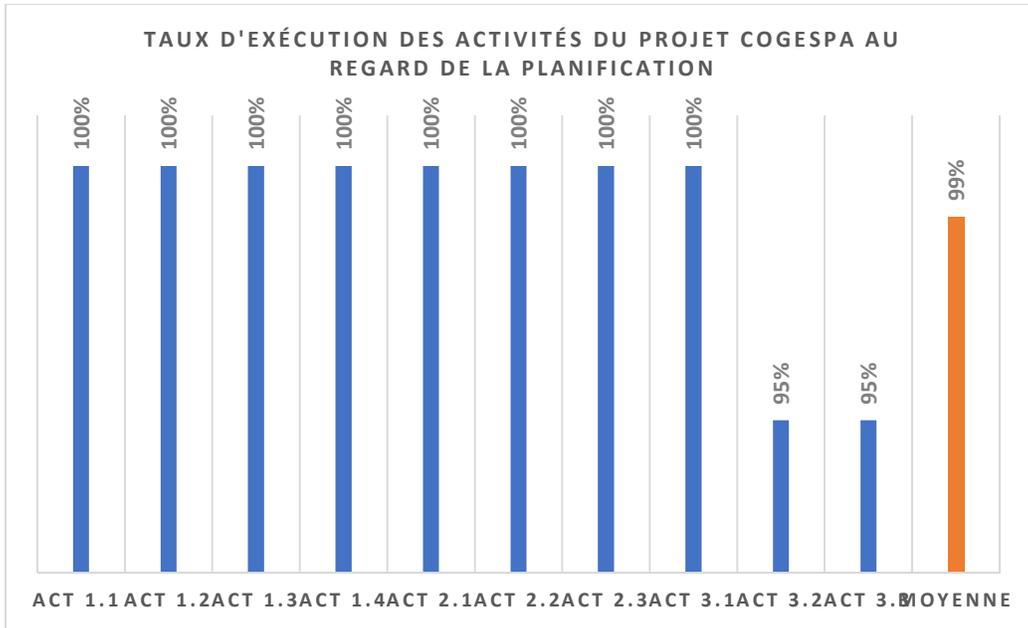


Figure 4: Taux d'exécution par activités du projet

La situation est identique en ce qui concerne la réalisation des livrables/indicateurs du projet, qui dans le cas d'espèce est resté influencé par le niveau de réalisation des activités.

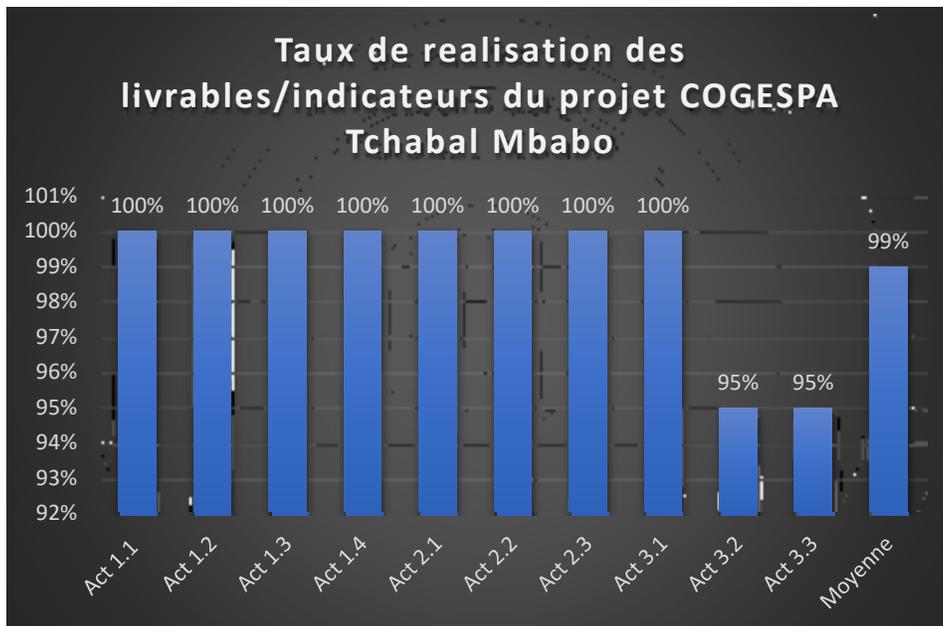


Figure 5: Taux de réalisation des livrables/indicateurs du projet

Ce score est par ailleurs représenté dans cet autre graphique qui donne un aperçu sur le taux réel d'atteinte par résultat du projet. Comme on peut le constater, le taux d'atteinte de l'objectif 3 se situe à 96,66% parce qu'affecté par les éléments indiqués plus haut. En effet, l'activité de

renforcement des capacités de récolte et de gestion durables de *P. africana* grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de gestion simplifié de *P. africana* dans la zone du projet (Act 3.2) n'a pas pu satisfaire à l'indicateur « au moins 100 membres de communautés formés ». Seulement 23 membres des communautés cibles ont été touchés par cette formation, soit 23% de réalisation de l'indicateur. L'activité 3.3 n'a pas également été réalisée tel que prévu, il en est de même de l'accompagnement des exploitants de *P. africana* dans la structuration en une organisation coopérative et l'identification des entités d'exploitation pilotes et la signature des conventions de conservation à l'utilisation de la norme de certification Fairwild. La planification de ces activités dans le cadre de la mise en œuvre du projet n'avait pas pris en compte l'appartenance du *P. africana* à l'annexe 2 de la CITES, c'est-à-dire ayant une réglementation spécifique. D'où la substitution de l'activité à l'élaboration d'un document sur les directives d'aménagement du *P. Africana*. Par ailleurs, les objectifs 1 et 2 du projet ont été atteints à 100% portant ainsi le niveau moyen de réalisation des objectifs et résultats du projet à 98,88% tel que le montre le graphique ci-après.

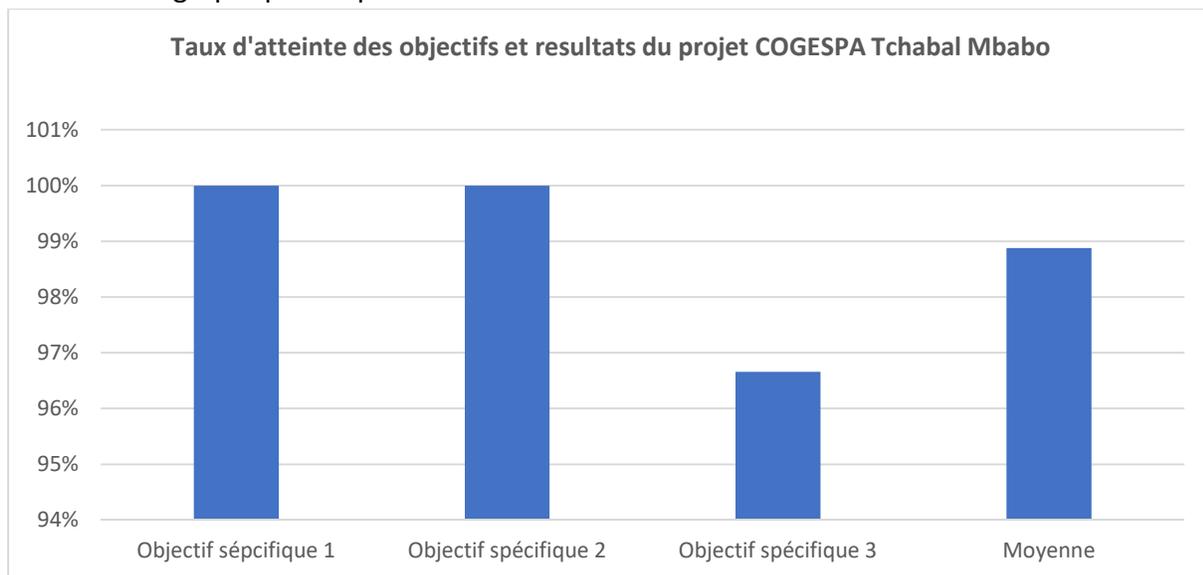


Figure 6: taux d'atteinte des objectifs/résultats du projet

- Satisfaction des répondants

Les répondants ont été amenés à exprimer leur niveau de satisfaction en ce qui concerne : (i) leur implication dans les activités du projet ; (ii) le niveau de réalisation des activités du projet ; (iii) l'atteinte des résultats du projet ; (iv) les actions de communication et de visibilité ; (v) les mesures de durabilité prises par le projet et ; (vi) la stratégie du projet. Les résultats tirés de cette appréciation ont été reportés dans la figure 4 ci-dessous.

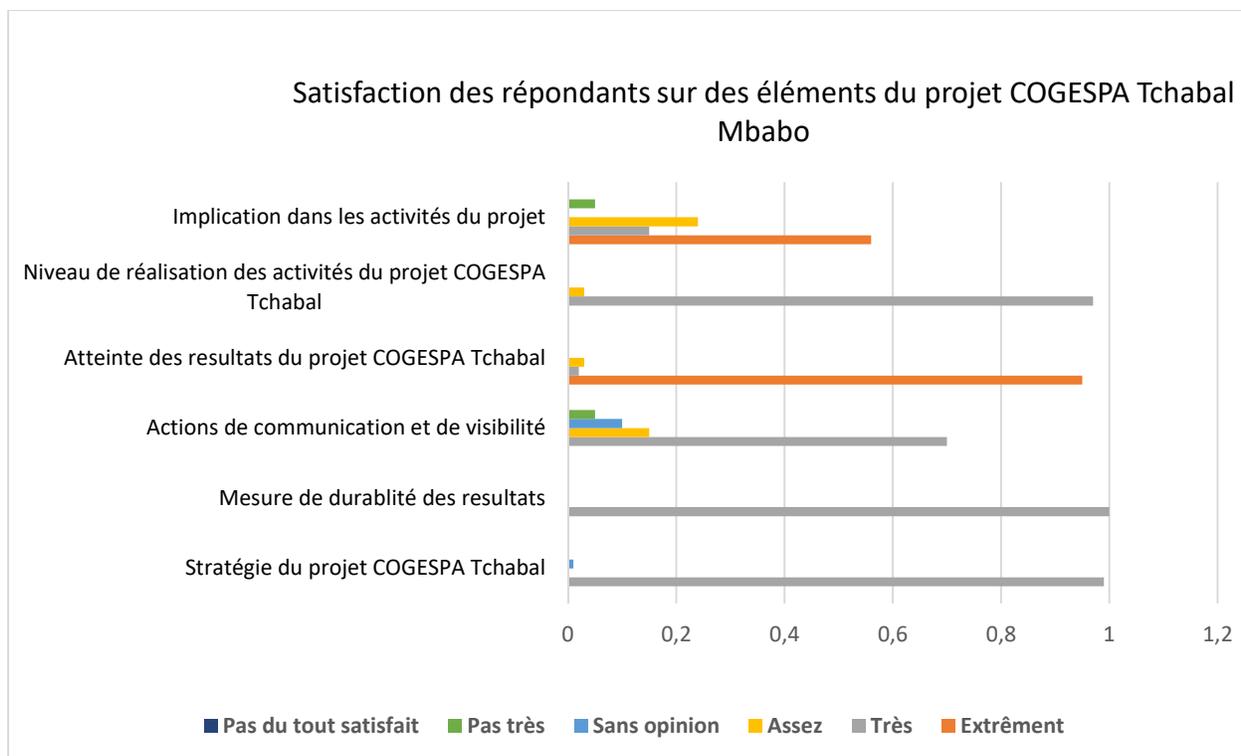


Figure 7: Satisfaction des répondants sur le projet

Au regard de ce graphique, il se dégage que presque tous les répondants ont déclaré être très satisfaits en ce qui concerne les mesures prises pour assurer la durabilité des résultats, le niveau de réalisation des activités et la stratégie du projet. Les mesures ainsi prises pour assurer la durabilité des résultats intègrent entre autres les CLGRN créés, la structure de gestion participative mise en place, la cartographie participative et les codes de gestion adoptés pour la conservation de la biodiversité du massif. Toutefois ils sont d'environ 10% à s'être déclarés « sans opinion » et 5% « pas très satisfaits » principalement concernant les actions de communication et de visibilité. Ces personnes se retrouvent essentiellement parmi les membres des communautés locales et de l'administration locale qui indiquent ne pas avoir accès aux divers canaux de communication utilisés par FODER (internet, réseau sociaux, médias) pour la communication et la visibilité sur les actions du projet. Et les raisons avancées sont notamment l'instabilité voire même l'absence de courant électrique dans la zone d'une part, et l'absence de la couverture par le réseau internet d'autre part. L'enclavement de la zone du projet est également un facteur important à considérer. Cette situation qui peut paraître sans importance à priori, force néanmoins la réflexion sur les mécanismes qui pourraient permettre aux acteurs, cibles, bénéficiaires et partenaires du projet vivant dans ces 3 arrondissements d'intervention du projet COGESPA où l'accès à l'internet est difficile ou impossible, de profiter à chance égale ou au moins équitable des mêmes privilèges que ceux n'ayant pas ce genre de problème.

Par contre les élites et les Lamidos ayant pris part aux différents ateliers, notamment la restitution des études à Yaoundé, ont été très satisfaits des actions de communication et de visibilité étant donné qu'ils ont été interviewés à l'occasion de ces ateliers et ont par la suite suivis la rediffusion médiatique de leur intervention au sujet du massif de Tchaba Mbabo - ont indiqué respectivement le Lamido de Lompta, et le porte parole des communautés du secteur Banyo Nord lors de l'évaluation. Par ailleurs, près de 98% personnes interrogées sont extrêmement satisfaits du niveau d'atteinte des résultats du projet tandis que 50% sont extrêmement satisfaits de leur implication dans le projet. S'il est difficile de comprendre les raisons de l'option de certains répondants (5%) « pas très satisfait » sur le point relatif à l'implication dans les activités du projet, il est par contre facile de comprendre le choix de cette option de réponse pour les autres éléments considérés. En effet, dans leurs explications, les répondants notamment constitués des personnalités du MINFOF centrale ayant pris part à l'atelier de planification du projet tenu en Août 2020 à Mbankomo, des CTD et de l'Administration territoriale des zones d'intervention, ont reconnu n'avoir pas été impliqués à l'ensemble des activités du projet. Ce qui leur aurait permis, si cela avait été le cas, de mieux se prononcer sur leur niveau de satisfaction. Ce gap peut être comblé par la réunion Zoom prévue dans les prochains jours pour restituer les résultats des études sur la faune, la flore, les études socio-économiques et les études sur le P.Africana ainsi que les résultats globaux atteints par la mise en œuvre du projet. Il importera dès lors pour FODER de s'assurer que toutes les personnes ayant pris part ne fut-ce qu'à une activité du projet reçoivent le lien de l'invitation Zoom pour participer à cette réunion de restitution des résultats du projet en cours de préparation.

6-4-2-Efficience

L'analyse de l'efficience du projet nous oblige à nous intéresser à un ensemble d'éléments relatifs notamment à la façon dont les ressources du projet ont contribué à produire de bonnes performances dans le respect du rapport coût- efficacité.

6-4-2-1-Ressources humaines

Le projet a été mis en œuvre grâce à une équipe forte de six personnes dont 3 femmes (Gogo, Christelle et Amélie) et 6 hommes (Clovis, Rodrigue Nodem, Awale, David, Justin Chekoua et Justin Kamga) parfois soutenu pour l'exécution de quelques activités par du personnel complémentaire de FODER non-rémunéré par le projet. L'équipe ainsi constituée s'est avéré être un atout à en juger par la qualité des livrables et le respect du calendrier du projet dont la durée initiale était de dix-neuf mois, mais qui a été porté à 24 mois en raison du contexte sanitaire et du blocage des activités au début du projet par le MINFOF dans le département de Mayo Banyo (en exigeant le MOU), mais qui a été par la suite levé avec la signature du MoU entre FODER et le MINFOF.

6-4-2-2-Ressources financières

L'analyse du tableau financier du projet sur la période de février 2020 à Décembre 2021 montre que les ressources du projet ont été utilisées de façon optimale. Cette optimisation de la dépense a été une réalité en dépit de quelques dépassements constatés dans le budget initial et dans les rubriques relatives au personnel (avec l'adoption d'un avenant sans rallonge budgétaire). En effet, certaines lignes budgétaires ont connu des dépassements et les fonds alloués à certaines activités qui devaient être mises en œuvre sans incidence budgétaire ont été affectés à d'autres postes où le besoin se faisait ressentir. Il en est de même du recrutement du consultant devant faire l'étude sur le Prunus Africana dont les prévisions budgétaires sur la ligne concernée étaient très sous-estimées par rapport au paiement final effectué. Et pour pallier à la situation, les ressources ont été prélevées dans les lignes des ateliers avec une variation de ligne budgétaire de 8%. Au final, le budget disponible a été suffisamment maîtrisé et utilisé de manière efficiente pour la mise en œuvre des activités du projet avec un taux d'exécution financière de 100% à la date du 31 décembre 2021

6-4-2-3-Plateformes d'information sur les activités du projet

Le projet a utilisé différents moyens et plateformes (twitter, Facebook, WhatsApp, Email, sites web, etc...) pour permettre à de nombreux utilisateurs d'accéder à coût moindre aux rapports des études sur la faune, la flore, les études socioéconomiques et les études sur le Prunus nombreuses et bien d'autres nombreuses informations sur le projet publiées. L'avantage comparatif de ces plateformes est qu'elles ont fourni des ressources en continu via des liens de téléchargement sur l'ensemble des thématiques développées et activités réalisées par le projet COGESPA Tchabal Mbabo. Ces plateformes ont permis d'après les rapports exploités de toucher près de 5700 (Cinq Mill sept cent) personnes qui y ont pu accéder et téléchargés les diverses publications sur le projet COGESPA durant toute la période de mise en œuvre.

6-4-2-4-Suivi du projet

Le suivi du projet a été assuré par le Chef du projet dont l'analyse des rapports d'activités et d'avancement témoigne de l'intérêt qui a été accordé au suivi dans son ensemble. De même, toutes les activités organisées ont fait l'objet de rapports qui ont permis la capitalisation de leur déroulement, les résultats obtenus et les recommandations entre autres. Des réunions de concertation multi acteurs formelles ou informelles, des réunions tripartites MINFOF, FODER, CWCS, des réunions de CLGRN, des ateliers de formation organisés dans le cadre du projet ont servi à chaque fois de cadre pour renforcer la sensibilisation sur le potentiel de la biodiversité de Tchabal et la nécessité de la préserver pour les générations actuelles et futures. Ces réunions et atelier ont également servi de creuset pour expliquer les types d'aires protégées avec une emphase sur la catégorie 6 qui serait la plus adaptée dans le cadre du classement du massif forestier de Tchabal. L'on a aussi pu noter à travers l'exploitation des rapports produits dans le

cadre du projet qu'il y'a eu des échanges entre le personnel du projet COGESPA et les acteurs sur le terrain (autorités traditionnelles (Lamido, Djaouro, Ardo), Eleveurs/Bororos, agriculteur, Chasseurs et pêcheurs, Les collecteurs de PFNL, Les autorités religieuses, les écoliers et enseignants, les femmes, Sectoriels (MINEPIA, MINFOF, MINADER), Sous-préfets et maires), ainsi qu'une surveillance permanente des visiteurs sur les sites web administrés par la chargée de communication.

6-4-2-5-Dispositif administratif autour projet

Le dispositif administratif autour du projet concernait les différents niveaux de validation des documents techniques, administratifs et financiers nécessaires au déclenchement et à la mise en œuvre des activités du projet. Grâce au respect des procédures internes de FODER et à la diligence du personnel du projet, ces mécanismes ont fonctionné sans que de problèmes majeurs ne soient relevés.

Sur ces différentes analyses et tenant compte des aléas présentés plus haut auxquels le projet s'est trouvé confronté, il y'a lieu de conclure que le projet en plus d'être pertinent, cohérent, efficace a été efficient.

6-5-Effets et durabilité

Les effets et la durabilité des résultats du projet ne peuvent être mieux mis en lumière que si l'analyse à effectuer se penche sur des éléments-clés ayant permis d'évaluer ce critère. Ainsi, l'analyse se concentrera sur les changements créés par le projet, la stratégie de durabilité des changements obtenus ainsi que la volonté des parties prenantes de maintenir ces résultats en action.

6-5-1-Changements majeurs induits par le projet

L'appropriation des activités et des résultats du projet par les acteurs locaux a permis d'observer des changements significatifs dans le comportement et les attitudes par rapport à leur perception de la biodiversité et l'utilisation des ressources naturelles de Tchabal Mbabo.

- La mise en place des CLGRN, la sensibilisation des populations à l'importance et la nécessité de préserver la biodiversité et l'adoption et des codes communautaires de conservation de la biodiversité ont eu pour effet/impacts :

- ✓ L'installation par les CLGRN des barrières de chasse sur la route de Donga, Lougakoumbi et Manaré et des barrières de pêche le long des cours dans la zone de Déodéo (qui occupe la majeure partie de la zone d'intervention du projet et représente plus 70% du massif forestier de Tchabal Mbabo). Ces barrières ont permis de ralentir l'entrée des étrangers/nigériens et favorisé une diminution significative de la pression sur les ressources fauniques et halieutiques.
- ✓ 15 cas de dénonciations effectués par les hommes et femmes des communautés en application des codes communautaires de gestion élaboré de manière participative. Certaines de ces cas ont conduit à une mission de constatation des faits et de suivi de la

dénonciation de la déforestation à Mayo Fouoro Kouï avec production d'un rapport, tandis que d'autres cas ont été portés en justice.

- L'éducation environnementale menée dans les établissements scolaires a suscité chez les jeunes une plus grande curiosité aux questions environnementales et une manifestation d'intérêt pour leur l'accompagnement à la création des pépinières et au développement des plantations d'arbres pour créer des espaces verts dans les établissements scolaires.
- A travers la création de l'entité de gestion (l'association Mobgat Fabouki Nokoudjé men), et la réalisation participative du micro-zonage/carte participative, les populations disposent désormais des instruments nécessaires de discussion, de négociation et de lobbying et plaidoyer en faveur d'une gestion participative et durable des ressources du massif de Tchabal Mbabo.
- La connaissance des différentes formes de conservation et d'aire à travers la sensibilisation et formation faites de FODER
- Les populations locales ont une meilleure connaissance du potentiel et de la richesse du massif grâce aux diverses études menées dans le cadre du projet : étude socio-économique, étude sur la flore, étude sur la faune, étude sur le Prunus Africana,
- La formation des leaders communautaires sur l'exploitation durable du Prunus et sa valeur économique pour la localité a suscité chez les populations un éveil de conscience et une prédisposition morale et technique pour le suivi des exploitations et la négociation des prix dès que les nouveaux titres seront attribués. Ces communautés ne savaient pas qu'elles avaient droits au bénéfice de l'exploitation faite par AFRIMED jusqu'en 2015.
- Les données actuelles du suivie écologiques permettent déjà d'entrevoir des scénarii d'aménagement des espèces cibles chez les mammifères, les oiseaux et les batraciens
- Les feux de brousse ont diminué avec la sensibilisation et l'application des codes communautaires de gestion des ressources naturelles par les CLGRN

6-5-2-La stratégie de durabilité des résultats obtenus

Par « Durabilité des résultats » nous entendons au sens large la continuité des résultats et de l'impact du projet, après que le projet soit arrivé à terme. Pour assurer la durabilité des résultats du projet COGESPA Tchabal Mbabo et de ses effets, FODER a misé sur un ensemble d'approches au nombre desquelles la participation élargie des acteurs et des parties prenantes du projet l'appropriation des résultats, le partenariat, l'implication des médias et des services de communication internes de FODER.

6-5-3-La participation élargie et l'appropriation des résultats du projet.

Afin de garantir un large accès aux activités du projet avec ses opportunités de partage de connaissances et d'expériences ou d'acquisition de nouveaux réflexes en matière de conservation de la biodiversité et d'exploitation durable du Prunus Africana, FODER a diversifié les acteurs ayant pris part à des activités organisées du projet. On a pu remarquer dans ces activités la

présence des autorités traditionnelles (Lamido, Djaouro, Ardo), Eleveurs/Bororos, agriculteurs, Chasseurs et pêcheurs, Les collecteurs de PFNL, Les autorités religieuses, les écoliers et enseignants, les femmes, les différents sectoriels (MINEPIA, MINFOF, MINADER), les sous-préfets et les maires qui sont les catégories d'acteurs concernées par le projet COGESPA Tchabal Mbabo. Les répondants ayant participé à l'enquête ont affirmé, à presque 94%, être volontaires et capables de poursuivre les activités du projet et de perpétuer ses résultats même après la fin de l'intervention, notamment à travers la finalisation et la mise en œuvre du plan d'action de l'entité de gestion une fois qu'elle est légalisée, et l'utilisation des codes communautaire de conservation de la biodiversité de Tchabal. Ceux qui ont répondu par la négative ont évoqué comme raison, l'absence d'appui pour le fonctionnement des instances de gouvernance mises en place (CLGRN, entité de gestion). Pour d'autres à l'instar du Préfet de Mayo Banyo, et du DDFOF Mayo Banyo, la responsabilité première est celle du MINFOF dans l'appropriation et la mise à l'échelle des résultats de ce projet qui est venu avant tout l'accompagner dans le processus de classement du massif Forestier de Tchabal Mbabo engagé et bloqué en 2008 par les autorités traditionnelles et les élites.

6-5-4-Le partenariat

Le partenariat établi entre FODER et TRAFFIC œuvrant sur le terrain pour la mise en œuvre des activités du projet a constitué un modèle réussi de mise ensemble de compétences susceptibles de garantir la continuation des activités du projet et une perpétuation de ses résultats après son terme. L'élaboration conjointe d'une autre proposition de projet initié par TRAFFIC et actuellement en cours de finalisation dans la perspective de pérenniser les acquis du projet GOGESPA Tchabal Mbabo en est une illustration.

6-5-5-L'implication des médias et du service de communication interne de FODER

Le recours aux hommes et femmes de médias a non seulement aidé à relayer des informations pertinentes du projet COGESPA permettant ainsi de toucher un public plus élargi, mais a également intéressé ces gens de médias à la thématique de la conservation.

Ainsi, l'implication du service de communication interne du FODER dans la réalisation du projet s'est faite à travers la conception et production des affiches sur les mécanismes de plainte, production d'un Briefing News, production d'une vidéo sur le CLIP COGESPA, production de spot audio sur les CLGRN en Fufuldé, production des articles et publication via internet sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter) et site web de FODER. La conception et la mise en œuvre des outils de visibilité (Brochures, oriflamme) du projet reste un acquis. L'internet continuera d'être utilisé afin d'assurer le suivi des informations mises en ligne sur des plateformes administrées par l'organisation et de mettre en liaison l'organisation FODER et le public intéressé par les informations diffusées du projet COGESPA.

6-6-La prise en compte des questions de genre

L'outil de suivi de genre (GTT) régulièrement mis à jour par FODER a servi d'instrument pour garantir l'intégration du genre. Ainsi, la prise en compte dans le projet de la politique et de l'équité de genre s'est matérialisée au niveau du personnel du projet qui était constitué de 3 femmes (Gogo, Amélie, Christelle) et 4 hommes (Clovis, Awalou, David, Justin Chékoua, Justin Kamga), soit de 62% d'homme et 38% de femmes. Par contre l'évaluation a permis de noter que le taux moyen de participation et de présence des femmes est de 18% dans les activités et les produits du projet tels que les 22 CLGRN, le cadre de suivi concertation encadrement et pérennisation de la gestion des ressources naturelle autour du massif -Mobgat Fabouki Nokoudjé men). Cette performance est à féliciter même si elle reste en deçà des prévisions d'au moins 30% de femmes prévues. L'implication des populations vulnérables, notamment la communauté Bororo à travers leur représentant, le lamido de Lompta tient également de la prise en compte des catégories de genre dans la mise en œuvre du projet

6-7-Les mécanismes de redevabilité et de gouvernance

Les procédures en vigueur relatives à ces mécanismes ont été observées tout le long de la mise en œuvre du projet. Par ailleurs les CLGRN mis en place fonctionnent et produisent des CR de réunions. L'entité de gestion constitue le meilleur organe local de gouvernance mis en place pour garantir une réelle participation des acteurs locaux au processus de planification et gestion des ressources naturelles du massif. Les avis des communautés sur la mise en œuvre des activités du projet et leur point de vue sont pris en compte au fur et à mesure de l'exécution du projet. A titre d'exemple, les communautés avaient réorienté les objectifs du projet après la tenue de la 1ère réunion de concertation multi acteur, en supprimant le processus de classement du massif. Les communautés avaient également proposé le Lamidat de Galim Tignère comme le lieu de la tenue de la réunion de mise en place de la structure de gestion participative et de validation des codes communautaires de conservation de la biodiversité. Les mécanismes des plaintes sont suivis tout au long de la mise en œuvre du projet afin de prendre en compte les avis et préoccupations des populations sur le projet, de garder le consentement libre et préalable et éclairé des acteurs et d'anticiper sur les potentiels conflits.

7-Quelques manquements/faiblesses relevés

Les nombreuses réussites du projet COGESPA révélées par son évaluation ne devraient pas nous faire perdre de vue certains manquements constatés également lors de cette évaluation.

- ✓ La timide collaboration entre le projet et le MINFOF : Les rapports qui ont prévalu entre le projet et le MINFOF n'ont pas été cordiaux au premier semestre de mise en oeuvre. Les activités du projet avaient été bloquées par l'administration forestière sur le terrain au motif de l'absence d'un MoU signé entre FODER et le MINFOF. L'on a aussi noté un mécontentement particulier de la part du DDFOF de Mayo Banyo vis-à-vis du projet, qui s'est senti dans une situation inconfortable lorsqu'il prenait part à l'atelier de restitution des études de base tenu à Yaoundé alors qu'aucun cadre du MINFOF central n'était présent au même atelier. Pour lui FODER gagnerait à améliorer sa collaboration avec le MINFOF central en vue de faciliter l'implication des services déconcentrés du MINFOF

dans les activités du projet sur le terrain. Il en est de même de l'étude sur le *Prunus Africana* qui est une essence de la CITES, et donc régit par une réglementation spécifique, qui a été faite sans la collaboration avec le MINFOF en tant qu'organe de gestion (OG) CITES flore, et l'ANAFOR en tant qu'autorité scientifique (AS) CITES flore.

- ✓ Le nombre très insuffisant de membres des communautés ayant pris part à la formation sur le *Prunus*. 23 seulement formés, au lieu d'au moins 50 personnes dans les communautés locales cibles prévues ;
- ✓ la faible prise en compte de l'égalité de genre dans la constitution des listes des participants invités aux activités du projet. Par exemple 4 femmes sur 23 membres des communautés et autorités traditionnelles ayant pris part à la formation à N'Gaoundéré sur le *Prunus Africana*, soit 17% de femme seulement ; 1 femme sur 10 personnes que compose le Bureau du CLGRN de Manaré, soit 10% seulement de femme ; 2 femmes sur 10 personnes que compose le Bureau du CLGRN de Tonghodji et le Bureau du CLGRN de Mayo Barkédjé, soit 20% seulement de femmes, pour ne citer que ces quelques exemples ;
- ✓ Le refus de collaboration de CWCS (OSC intervenant dans la zone en matière conservation) dans le projet pour des actions synergétiques malgré l'initiation des cadres de collaboration entre FODER et cette organisation à travers plusieurs réunions organisées à Yaoundé ;
- ✓ Certaines activités non encore achevées telles que la légalisation de l'entité de gestion et la finalisation de son plan d'action ; la non structuration et organisation des communautés en coopérative pour le suivi de l'exploitation et de la commercialisation du *Prunus* telle que prévue ;
- ✓ Le problème sécuritaire était faiblement pris en compte dans le projet, ce qui exposait les équipes aux divers risques causés par l'insécurité permanente dans la zone d'intervention du projet du fait de la frontière avec le Nigéria (agression, enlèvement par les ravisseurs etc).

8-Difficultés rencontrées

La présente évaluation a été confrontée à quelques difficultés ayant influencé le calendrier retenu pour sa réalisation et limité la masse d'informations primaires que nous avons espéré récolter auprès des répondants sur le terrain. En effet, l'enclavement de la zone d'intervention du projet COGESPA Tchabal Mbabo se traduisant par le mauvais état des routes n'a pas facilité la circulation sur le terrain. Plus de temps ont été utilisés pour le déplacement d'une zone à l'autre par rapport aux prévisions. Aussi, au regard du temps très court imparti pour l'évaluation, certains informateurs clés ont été saisis par téléphone et d'autres notamment de l'administration centrale qui n'étaient pas en place ont sollicité la voie électronique. Pour ce dernier cas, nous n'avons pas toujours eu le retour de certains.

9-Bonnes pratiques et leçons apprises

L'évaluation menée du projet COGESPA a permis de dégager un ensemble de bonnes pratiques et de leçons apprises dont les plus pertinentes à relever dans le cadre de ce rapport sont les suivantes :

Leçon apprise 1 : Bâtir une relation de confiance avec l'Administration au début de toute intervention prévient des situations de blocage et de conflits qui peuvent nuire ou ralentir la réalisation des activités et/ou l'atteinte des résultats d'un projet ;

Leçon apprise 2 : L'immersion de l'équipe de projet dans les communautés et l'approche consultative et participative de travail mise en œuvre par FODER dans la zone de Tchabal a permis de créer la proximité avec les acteurs et de gagner la confiance des communautés locales et autorités traditionnelles qui souhaiteraient que le processus de classement du massif soit conduit par FODER. En effet, M Soulemanou Mouké porte-parole des communautés du secteur nord Banyo, SG de l'entité de gestion et ancien maire de Banyo souligne : « ***Aucun projet mis en œuvre pour le bien des populations et avec la participation des communautés n'a jamais eu un succès dans notre localité comme le projet COGESPA Tchabal Mbabo conduit par FODER et nous souhaiterons que si le processus de classement est enclenché, que ce soit FODER et rien que FODER qui nous accompagne dans la démarche*** »

Leçon apprise 3 : Le sérieux avec lequel l'équipe de FODER a travaillé sur le terrain, notamment en passant des mois en pleine forêt de Tchabal pour des études sur le potentiel du massif, et en parcourant tous les villages riverains du massif pour mieux comprendre la situation et les problèmes des communautés locales, a fait de FODER un partenaire privilégié par les populations pour toute autre intervention future en lien avec la conservation de la biodiversité de Tchabal

Leçon apprise 4 : Les enjeux de Tchabal en termes de biodiversité étant énormes, FODER a mené les études de base nécessaires au classement du massif et mis en place la structure de gestion participative. Lorsque le processus de classement sera abordé, les études de base faite par FODER vont aider le MINFOF car « ***c'est une des Aires protégée, que si elle est classée aura respecté les règles de l'art car le travail fait par FODER est un travail en Amont*** » a déclaré l'actuel Conservateur du Parc national de CAMPO ayant pris part à l'atelier de planification du projet COGESPA Tchabal Mbabo à Bankomo lorsqu'il était au SAIF/DFAP au MINFOF.

Leçon apprise 5 : Dans le cadre des ateliers de renforcement des capacités, la modération et la facilitation des échanges doivent généralement être faites par des personnes ressources reconnues et connues des différentes communautés (afin que les barrières de langues soient brisées). Cette personne doit être capable de bien parler les langues officielles mais également locales

Leçon apprise 6 : La structure de gestion participative mise en place avec l'appui de FODER a favorisé le renforcement de la cohésion sociale entre les autorités traditionnelles, administratives, municipales et les élites pour un intérêt commun qui est la gestion durable du massif.

Bonne pratique 1 : La mobilisation et la sensibilisation des communautés locales sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de la préserver ont provoqué chez ces dernières une propension à la gestion patrimoniale des ressources naturelles de leur localité

Bonne pratique 2 : La création de l'emploi dans les villages à travers la mise en œuvre du projet a renforcé le sentiment de confiance entre la population et l'équipe de FODER

Bonne pratique 3 : La Prise en compte des connaissances empiriques des communautés dans la démarche de mise en œuvre du projet

Bonne pratique 4: L'existence d'un mécanisme des plaintes mis en place dans le cadre du projet et diffusé dans toutes les localités d'intervention

Bonne pratique 5: Favoriser l'intervention médiatique des leaders communautaires après la restitution des études à Yaoundé a contribué à rassurer les leaders de Tchabal sur leur sentiment d'appropriation du projet

Bonne pratique 6 : La formation des communautés sur l'exploitation durable du Prunus et la certification Fair Wilde avec la présence du secteur privé (AFRIMED) et de l'administration des forêts a donné l'occasion de favoriser les échanges tripartites face à face (Communauté, privé, état) et le partage d'expérience entre les communautés et les experts scientifiques.

10-Conclusions et Recommandations

Conclusion

L'évaluation finale du projet COGESPA Tchabal Mbabo a permis, à travers un ensemble de méthodes mixtes dont l'analyse documentaire, l'administration de questionnaires, les entretiens semi-structurés de jeter un regard rétrospectif sur l'ensemble du projet, sa mise en œuvre, ses livrables, sa gestion technique, opérationnelle, financière, stratégique ainsi que ses mécanismes de collaboration. Cet exercice qui a requis de la diligence a été mené afin de permettre une appréciation du projet dans son ensemble à travers les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience. Il a également permis sur la base des analyses de déduire les effets du projet et tirer des recommandations susceptibles de nourrir la mise en œuvre de futur projet du FODER dans la zone de Tchabal.

Au terme de l'évaluation, force a été de constater que le projet a rempli l'ensemble des critères utilisés pour l'apprécier. En d'autres termes, le projet a prouvé sa pertinence et sa cohérence car

sa mise en œuvre répondait aux inquiétudes manifestées par les communautés et des élites face à la volonté du gouvernement de procéder au classement du massif de Tchabal Mbabo. Le Lamido de Lompta l'a encore souligné pendant l'évaluation lorsqu'il déclare : « **Le projet de FODER est un projet qui est hautement pertinent car ce projet que nous avons monté ensemble a permis de nous éclairer et de résoudre les problèmes que nous avons posés en bloquant le processus de classement en 2008. Aujourd'hui nous avons déjà toute la connaissance nécessaire et des outils indispensables pour discuter encore avec le gouvernement au cas où il insiste sur la volonté de classer le massif de Tchabal** ». Par ailleurs, le projet COGESPA était conforme avec les missions des partenaires de mise en œuvre dont FODER et TRAFFIC. Le projet a par ailleurs prouvé son efficience à travers sa capacité à compter d'abord sur l'expertise de son équipe dédiée, pour atteindre ou booster ses résultats. Le projet a également été efficace, même si à la date de l'évaluation, l'ensemble des résultats et impacts attendus du projet n'avait pas encore été réalisé. L'on a noté tout au moins une très bonne exécution des activités, une bonne réalisation des indicateurs, livrables et résultats du projet pour un score moyen de 99%. En outre, l'évaluation a relevé un ensemble de changements notamment sur les habitudes et les comportements des acteurs vis-à-vis de la biodiversité et de la nécessité de la conservation.

L'évaluation a enfin observé quelques manquements du projet parmi lesquels la timide collaboration entre le projet et le MINFOF (blocage d'activités au début du projet, absence du MINFOF central à l'atelier de restitution des études tenu à Yaoundé etc), le nombre très insuffisant de membres des communautés ayant pris part à la formation sur le Prunus, la faible prise en compte de l'égalité de genre dans la constitution des listes des participants prenant part aux activités du projet, des activités non encore achevées et prévues pour la 2^{ème} phase du projet, en enfin la faible prise en compte des problèmes sécuritaires de la zone du projet.

Recommandations/perspectives pour les prochaines phases

L'analyse des données d'évaluation a permis de formuler des recommandations suivantes en termes de **perspectives** pour une prochaine phase d'intervention de FODER

1) Appui à l'entité de gestion et aux CLGRN

- Finaliser les textes organiques de l'entité de gestion et légaliser l'association ; soutenir l'implantation de la structure dans la zone de Tchabal Mbabo à travers une campagne de sensibilisation des élites et autres acteurs influents pour mobiliser leurs adhésions; former les membres de cette entité de gestion à leur rôle et responsabilité ; la finaliser et opérationnaliser le plan d'action.
- Appuyer le fonctionnement des CLGRN à travers le renforcement des capacités à la maîtrise de la loi et à l'implantation des codes communautaires de conservation de la biodiversité ; et les équiper en matériels de travail.
- Faire le suivi des actions des CLGRN et de l'entité de gestion et apporter le coaching nécessaire pour optimaliser l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés

- Renforcer la collaboration entre les CLGRN, les sous-préfets, les FOM, l'administration forestière et les autres administrations sectorielles locales pour un meilleur impact de leurs activités.

2) Appui à la rationalisation de l'utilisation des espaces et aux développement des AGR

- Procéder également à un zonage agricole qui permette aux populations qui utilisent les écosystèmes (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseur etc) d'identifier où et à quel moment mener leurs activités sans porter atteinte aux activités des autres pour éviter les conflits. Il devrait s'agir d'un long processus qui commence par la sensibilisation et la formation des communautés au développement et à l'utilisation des plantes qui empêchent les feux de brousse ;
- Appui à la gestion des conflits Homme/faune à travers des concertations avec les communautés pour des solutions endogènes
- Formation et Développement des activités pilotes comme le reboisement du palmier à huile, des arbres fruitiers ainsi que la pratique des cultures vivrières adaptées dans les savanes arbustives et arborés, comme alternative au défrichage de la forêt;
- Soutien à l'agriculture intensive dans des jachères qui sont déjà en place
- Création des lacs artificiels pour développer la pisciculture et appui aux cultures maraichères de légumes pour limiter la pression des communautés locales sur les poissons des cours d'eau en saison sèches qui sont les seuls sources d'alimentation en cette saison
- Appui au développement de l'apiculture à travers l'utilisation des ruches Ghanéennes, plus durables que celles actuellement utilisées étant donné que la production du miel est une grande source de revenus dans les communautés
- Soutien aux femmes à travers l'alphabétisation en langue française, l'appui à l'agriculture et à la collecte stockage et vente des PFNL, l'appui au petit commerce des produits alimentaires et cosmétiques de première nécessité
- Accompagnement des femmes à la formalisation de leurs associations pratiquant les activités d'économie sociale et solidaire

3) Gestion durable du Prunus

- Poursuivre l'appui à l'exploitation durable et au commerce du Prunus à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un business plan y relatif.
- En raison de l'analphabétisme de la plupart des membres des communautés locale, il serait nécessaire d'envisager une démarche de formation des leaders communautaires sur le Prunus et qui puissent de manière méthodique diffuser la même formation en langue locale auprès des communautés cibles pour plus d'impact
- Favoriser les voyages de partage d'expérience avec d'autres pays en matière de suivi de l'exploitation du Prunus Africana par les communautés

4) Sur le plan de la collaboration

- Au regard des résultats colossaux atteints par FODER en termes de préalables nécessaires à tout processus de classement d'une Aire protégée, FODER est encouragé

à poursuivre l'appui et l'accompagnement pour le processus de Classement du massif Forestier de Tchabal Mbabo en poursuivre la collaboration avec le MINFOF et notamment la direction de la Faune et des Aires protégées

- Relancer le processus de cadre de collaboration entre FODER et CWCS au niveau central afin d'évaluer le niveau de mise en œuvre du projet de FODER et de CWCS dans la zone de Tchabal, et repartir sur de nouvelles bases de collaboration pour des actions synergétiques
- Prendre davantage en compte les problèmes sécuritaires dans la prochaine phase du projet en associant les FMO, les comités de vigilance, l'administration territoriale, le ministre de culte/Imam, dès le départ des initiatives à toutes les étapes

5) Création des espaces verts et soutien au développement des infrastructures sociales

- Appui au développer des pépinières, à la plantation et au reboisement dans les établissements scolaires où les campagnes de sensibilisation et d'éducation environnementale ont été menées pendant la mise en œuvre du projet COGESPA Tchabal Mbabo.
- Appui à la réfection de l'école primaire de Sambolabo

Bibliographie

1. CEPF-104194 Grant Agreement FODER for Countersignature.pdf
2. FODER - CEPF-104194 - logframe changes tracker
3. Rapport interne _ budget projet COGESPA Tchabal Mbabo _ jusqu'en décembre 2021
4. Profil de Poste des membres de l'équipe du projet
5. FODER, Code de gestion des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo
6. FODER, rapport intermédiaire II, COGESPA, Août 2020 - Janvier 2021
7. FODER, Rapport intermédiaire III, COGESPA, Février 2021 - Juillet 2021
8. FODER, Rapport d'étude sur la faune, projet COGESPA, Octobre 2021
9. FODER, Rapport Socioéconomique, projet CGESPA, Octobre 2021
10. FODER, Rapport d'étude sur la flore, projet COGESPA, Juillet 2021
11. FODER, Rapport semestriel, Appui à la structuration des communautés riveraine en comités locaux de gestion des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo, Février-Juillet 2021
12. FODER, Rapport de la mission de constatation des faits et de suivi de la dénonciation de la déforestation à Mayo Fouoro Kouï, Février 2021
13. FODER, rapport Semestriel, Mise en place et animation d'un cadre de concertation multi acteurs Février-Juillet 2021
14. FODER, Atelier de restitution des études de référence (faune, flore et socio-économique, Prunus Africana) du massif forestier Tchabal Mbabo réalisées dans le cadre du « Projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du Massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo) », Juillet 2021

15. FODER, Réunion de concertation en vue de la mise en place d'un cadre de concertation masticateur dans le cadre du projet COGESPA-TCHABAL MBABO, juin 2021
16. FODER, Procès-Verbal Réunion de concertation avec les parties prenantes et de sensibilisation des populations du Massif Forestier de Tchabal-Mbabo et de ses environs sur les activités du Projet COGESPA-Tchabal-Mbabo, Sambolabo, Novembre 2020
17. FODER, Procès-Verbal Réunion de concertation avec les parties prenantes et de sensibilisation des populations du Massif Forestier de Tchabal-Mbabo et de ses environs sur les activités du Projet COGESPA-Tchabal-Mbabo, Kontcha, Décembre 2020
18. FODER, Procès-Verbal Réunion de concertation avec les parties prenantes et de sensibilisation des populations du Massif Forestier de Tchabal-Mbabo et de ses environs sur les activités du Projet COGESPA-Tchabal-Mbabo, Galim-Tignère, Décembre 2020
19. FODER, Communiqué Final, Atelier de validation des codes communautaires de gestion des ressources naturelles et d'appui à la mise en place d'une structure de gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo, Décembre 2021
20. TRAFFIC, Directive pour la gestion durable et rentable de Prunus Africana dans le massif Forestier de Tchabal Mbabo, Région de l'Adamaoua Cameroun, Décembre 2021
21. TRAFFIC, Atelier de renforcement des capacités sur l'exploitation et la gestion durable de prunus Africana, Ngaoundéré, Cameroun, Septembre 2021
22. TRAFFIC, Rapport étude de la filière Prunus Africana dans la zone de Tchabal Mbabo, juin 2021
23. TRAFFIC, Compte rendu de l'atelier de concertation et de planification du projet d'appui à la conservation et à la gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo) et de consolidation des propositions de projets soumis par TRAFFIC, Août 2020
24. FODER, Gender Tracking Tool, Septembre 2020
25. FODER_Gender tracking Tool, septembre 2021
26. FODER, Règlement intérieur de l'association « MOBGAT FABOUKI NOKOUDJÉ MEN » qui signifie «l'association pour le suivi, l'encadrement, la sécurisation et la pérennisation des ressources naturelles du massif forestier de TCHABAL MBABO », Adopté le 23 Décembre 2021 à Galim-Tignère
27. FODER, Statuts de l'association « MOBGAT FABOUKI NOKOUDJÉ MEN » qui signifie «l'association pour le suivi, l'encadrement, la sécurisation et la pérennisation des ressources naturelles du massif forestier dTCHABAL MBABO », Fait à Galim le 23 Décembre 2021
28. FODER, Protocole de suivi de la faune herpétologique, mammalienne et ornithologique du massif forestier de TCHABAL-MBABO, décembre 2020
29. FODER, l'Association MOBGAT FABOUKI NOKOUDJÉ MEN
30. FODER, Terms of reference, Field trip for the Ecological monitoring of Syncerus caffer(NT), Ploceus bannermani(VU), Cardioglossa alsco (EN), Petropedetes sp and Trioceros wickershami wickershami(DD) in the Tchabal Mbabo forest massif, August 2021
31. FODER, Terms of reference Field trip for the Ecological monitoring of Syncerus caffer (NT), Ploceus bannermani(VU), Cardioglossa alsco (EN), Petropedetes sp and Trioceros wickershami wickershami (DD) in the Tchabal Mbabo forest massif, November 2021
32. FODER, Data Base ecological Monitoring, August-November 2021

Annexe 1 : Liste des informateurs-clés ayant participé à l'évaluation

N°	NOMS	FONCTION	CONTACT
1	Yahoba Mpondi	Président CLGRN Dodéo et coordonnateur de 13 CGLRN de la zone de Dodéo	670774831
2	Aman Adama	Chef de cellule de la coopération au MINFOF	679504155
3	Abdoul Mouemeni	membre CLGRN Dodéo	
4	Bah Manga Soleymanou	Lamido de Dodéo	674891222
5	Tchinda Christian	Directeur adjoint de l'école publique de Dodéo	676339097
6	Gambé Magloire	Personne ressource : Entrepreneur/agroindustriel et expert en micro zonage	699651149
7	Sambou Mambala Patrick	Ancien SAIF/DFAP et actuel conservateur du parc national de Campo, personne ressource	671542149
8	M Aboubakar Kouttou	Personne ressource et ancien sous-directeur de la conservation et de la Faune au MINFOF	699951558
9	Tene Emmanuel	Responsable Biologie CWCS	695215123
10	Kaimangue Augustin	Chef de poste forestier et Chasse de Galim Tignère et représentant du DD de Faro et Déo dans la présente évaluation	670366250
11	Ayatou Hamadima	Lamido de Galim Tignère	
12	Amadjoda Bello/ Sarki Saraki	Chef des notables du Lamidat de Galim-Tignère et 2 ^{ème} Vice-président de l'entité de gestion participative	695952268/672738324
13	Obama Jean Claude	FMO : Commandant de Brigade de Galim Tignère	696570163
14	Nariki Patrice Joel	Sous-préfet de Galim Tignère	6 77 08 99 16
15			
16	Tadjuyidje Tchuinkam Eric	Cadre à la direction des forêts au MINFOF et point focal Prunus Africana	677623440
17	Youchoaou Attikou	Chef de centre Zootechnique et vétérinaire de Mbabo	675859292
18	Ibrahim Yaya	Maire de Galim Tignère	695853078
19	Mme Mourinatou Sani	membre de l'entité de gestion et membre du CLGRN	673187575
20	Soulemanou Mouké	Porte-parole des communautés du secteur Nord Banyo ; SG de l'entité de gestion et ancien maire de Banyo	674858744
21	Salikila	SG CLGRN Sambolabo	650072154
22	Douda	Membre CLGRN Sambolabo	672727727
67	+ 45 femmes dont 4 membres de CLGRN	Communauté de Sambolabo (voir liste de présence au focus groupe en annexe)	650072154
68	GALL Charles	Préfet de Mayo Banyo	697752789
69	Djogo Franck	Adjoint au sous-préfet de Banyo	694968899
70	Daniel Amende	Délégué départemental des forêts et de la faune (DDFOF) Mayo Banyo	6 94 20 03 32

71	Mme Belomo	Chef section Faune Mayo Banyo	694200332
72	Justin Chékoua	FODER, Chargé de programme et superviseur projet COGESPA	
73	Clovis Zuta	FODER, Chef de projet COGESPA Tchabal Mbabo	
74	GOGO	FODER, Facilitatrice COGESPA	
75	Awalou	FODER, facilitateur COGESPA	
76	Amelie Kontchou	FODER, RAF	
77	Albert MINLEND	TRAFFIC, responsable de projet COGESPA	
78	Denis MAHONGHOL	TRAFFIC, Directeur Bureau Régional Afrique	
79	Kigham Donald Sunday de	TARFFIC, RAF	

Annexe 2: liste de présence au focus group